



ANNEXES

ANNEXES DU RAPPORT DE LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS
ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE
AVRIL 2021

CRÉDITS

Correction d'épreuves

Versacom

Conception graphique et mise en page

Upperkut

Dépôt légal – 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN (version PDF) : 978-2-550-89031-7

ISBN (version imprimée) : 978-2-550-89028-7

© Gouvernement du Québec, 2021

Cette publication, le rapport et le résumé du rapport
sont disponibles sur le site Web de la Commission :
www.csdepj.gouv.qc.ca

Table des matières

ANNEXE 1	Décret 534-2019 concernant la constitution de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse	5
ANNEXE 2	Décret 812-2019 concernant la nomination de commissaires de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse	7
ANNEXE 3	Décret 1165-2020 concernant la prolongation du mandat de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse	9
ANNEXE 4	Règles de fonctionnement, de procédures et de conduite de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse	11
ANNEXE 5	Liste des personnes ayant contribué à la Commission	25
ANNEXE 6	Liste des audiences publiques	27
ANNEXE 7	Liste des témoins entendus dans le cadre des audiences publiques	29
ANNEXE 8	Liste des pièces déposées devant la Commission	43
ANNEXE 9	Liste des villes visitées dans le cadre des Forums	67
ANNEXE 10	Rapport des Forums	69
ANNEXE 11	Liste des rencontres de travail avec les CISSS-CIUSSS	71
ANNEXE 12	Rapport « Votre histoire »	73
ANNEXE 13	Analyse qualitative de trajectoires d'enfants	75
ANNEXE 14	Description de la méthodologie d'analyse des formations initiales, des activités réservées et des profils recherchés dans les CISSS-CIUSSS du Québec	81
ANNEXE 15	Description de la méthodologie d'analyse des plans de développement des ressources humaines – PDRH en lien avec la formation continue	91



ANNEXE 1

**DÉCRET 534-2019 CONCERNANT LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION SPÉCIALE
SUR LES DROITS DES ENFANTS ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE**

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=2019F%2F70698.PDF>



ANNEXE 2

**DÉCRET 812-2019 CONCERNANT LA NOMINATION DE COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS ET LA PROTECTION
DE LA JEUNESSE**

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=2019F%2F71067.PDF>



ANNEXE 3

DÉCRET 1165-2020 CONCERNANT LA PROLONGATION DU MANDAT DE LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=2020F%2F73529.PDF>

*Commission spéciale
sur les droits des enfants
et la protection
de la jeunesse*

Québec 

***RÈGLES DE FONCTIONNEMENT,
DE PROCÉDURES ET DE CONDUITE***

ADOPTÉES LE 5 SEPTEMBRE 2019

TABLE DES MATIÈRES

I. MANDAT DE LA COMMISSION	1
II. ADOPTION, MODIFICATION ET APPLICATION DES RÈGLES	1
III. INTERPRÉTATION ET DÉFINITIONS.....	2
IV. RÈGLES DE CONDUITE.....	3
V. ENTREVUES PRÉALABLES AVEC LES TÉMOINS	3
VI. MESURES DE SÉCURITÉ	4
VII. AUDIENCES.....	4
VIII. HUIS CLOS ET ORDONNANCES D’INTERDICTION DE DIVULGATION, DE PUBLICATION OU DE COMMUNICATION.....	4
IX. PREUVE	5
X. INTERROGATOIRES.....	5
XI. ENGAGEMENTS.....	6
XII. GESTION DOCUMENTAIRE	6
XIII. RECHERCHE	7
XIV. CONSULTATIONS PUBLIQUES	7
XV. COUVERTURE MÉDIATIQUE.....	8

I. MANDAT DE LA COMMISSION

1. Par le décret du 30 mai 2019, portant le numéro 534-2019, le gouvernement du Québec a constitué la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (ci-après la « Commission ») avec mandat :

« d'examiner les dispositifs de protection de la jeunesse, dans les différents réseaux d'intervention concernés, de manière à identifier les enjeux et obstacles et à formuler des recommandations sur les améliorations à apporter »

Les modalités de l'enquête et son champ d'application sont décrits dans le décret de constitution de la Commission dont une copie est disponible à l'adresse suivante : ([lien de la copie sur notre site Internet](#))

2. La Commission est composée des personnes suivantes :

Madame Régine Laurent	Présidente et commissaire
Monsieur André Lebon	Vice-président et commissaire
Monsieur Michel Rivard	Vice-président et commissaire
Madame Hélène David	Commissaire
Monsieur Andrés Fontecilla	Commissaire
Monsieur Gilles Fortin	Commissaire
Monsieur Jean Simon Gosselin	Commissaire
Madame Lesley Hill	Commissaire
Madame Lise Lavallée	Commissaire
Monsieur Jean-Marc Potvin	Commissaire
Madame Lorraine Richard	Commissaire
Madame Danielle Tremblay	Commissaire

La Commission a pris la décision de s'adjoindre deux conseillers spéciaux¹ :

Madame Michelle Fournier	Conseillère spéciale en éducation
À être nommé ultérieurement	Conseiller spécial autochtone

II. ADOPTION, MODIFICATION ET APPLICATION DES RÈGLES

3. Les commissaires décident de leurs règles de fonctionnement, de procédures et de conduite qui leur paraissent indiquées. Ces règles sont adoptées à la majorité simple. Les modifications entreront en vigueur au moment de leur publication sur le site Internet de la Commission.

¹ Voir annexe.

4. Les commissaires peuvent, au cours du mandat de la Commission, modifier ces Règles au besoin pour améliorer le déroulement de l'enquête ou pour toute autre raison. Ces modifications entreront en vigueur au moment de leur publication sur le site Internet de la Commission.
5. Les commissaires ont le devoir d'assurer la saine gestion de l'enquête et de veiller à son bon déroulement.
6. Les commissaires délèguent à la présidente et aux deux vice-présidents le pouvoir de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la réalisation du mandat.

III. **INTERPRÉTATION ET DÉFINITIONS**

7. Dans les Règles, le masculin et le singulier peuvent également désigner le féminin et le pluriel, et vice versa.
8. À moins d'indication contraire, les termes suivants signifient :
 - (a) Adresse du site Internet de la Commission : www.csdepj.gouv.qc.ca;
 - (b) Adresse courriel : greffe@csdepj.gouv.qc.ca;
 - (c) Commission : la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ);
 - (d) Décret : Décret de constitution de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (Décret 534-2019 du 30 mai 2019) ;
 - (e) Document : tout support sur lequel sont conservés des éléments d'information ou des données et, notamment, tout support papier ou électronique, bande ou disque sonore ou vidéo, analogique ou numérique, photographie, carte, graphique ou microfiche;
 - (f) Greffe de la Commission : les bureaux de la Commission situés au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, 9^e étage, C. P. 38, Montréal (Québec) H2Z 1W7;
 - (g) Loi : Loi sur les commissions d'enquête (L.R.Q., chapitre C-37) ;
 - (h) Personne : désigne un individu, un groupe, un organisme, une association, une nation autochtone, un conseil de bande, un service public et toute autre entité, incluant le gouvernement, une ville ou une municipalité;
 - (i) Règles : les présentes Règles de procédures et de fonctionnement;
 - (j) Audiences : audiences publiques ou à huis clos des commissaires visant à entendre des témoins ou à recueillir de la preuve.

IV. RÈGLES DE CONDUITE

9. Les commissaires pour la conduite de cette enquête sont nommés *intuitu personae*.
10. Conformément à l'article 2 de la Loi, les commissaires prêtent serment devant un juge de la Cour supérieure ; les employés de la Commission prêtent également serment devant un commissaire à l'assermentation.
11. Les commissaires, les conseillers spéciaux ainsi que tout employé de la Commission doivent faire preuve de réserve sur ce dont ils ont eu connaissance dans l'exercice de leurs fonctions. Ils doivent donc éviter de divulguer ou de commenter des informations qui ont un caractère confidentiel.
12. Conformément à l'article 7 de la Loi, la majorité des commissaires doit assister à l'examen des témoins lors des audiences publiques et à huis clos de la Commission.

V. ENTREVUES PRÉALABLES AVEC LES TÉMOINS

13. Les commissaires ou des employés de la Commission pourront interroger, préalablement aux audiences, les personnes qui possèdent des renseignements ou des documents ayant un rapport avec le mandat de l'enquête.
14. Si la Commission décide de convoquer une personne comme témoin à la suite d'une entrevue, un résumé de témoignage anticipé (RTA) sera préparé et sera remis à cette personne avant qu'elle compare devant la Commission.
15. Préalablement à la déposition d'un témoin, le résumé de témoignage anticipé (RTA) sera distribué à l'ensemble des commissaires afin de les informer du contenu du témoignage qui sera entendu en audience publique.
16. Les résumés de témoignage anticipé (RTA) sont confidentiels et sont à l'usage exclusif des commissaires et du personnel de la Commission.
17. Les résumés de témoignage anticipés (RTA) ne peuvent être utilisés par les commissaires pour confronter les témoins lors de leur témoignage ni être versés en preuve lors des audiences de la Commission.
18. Les commissaires peuvent requérir des témoins qui y consentent une déclaration sous serment qui peut ensuite, à leur discrétion, être déposée en preuve pour tenir lieu de témoignage.

VI. MESURES DE SÉCURITÉ

19. Les personnes qui se présentent dans les locaux de la Commission doivent se conformer aux prohibitions ainsi qu'aux contrôles de sécurité qui peuvent y être appliqués. Ils doivent aussi se conformer aux directives des agents de sécurité et/ou constables spéciaux sur place.
20. Toute personne ayant un comportement incompatible avec la sérénité des travaux de la Commission pourra faire l'objet d'une expulsion.

VII. AUDIENCES

21. L'aménagement des salles d'audiences et les places occupées par les commissaires sont déterminés par la présidente.
22. À l'heure prévue pour le début de l'audience, les personnes présentes dans la salle prennent place et gardent silence. Le greffier annonce le début de l'audience.
23. Les témoins demeurent assis pour témoigner.
24. Ceux qui assistent aux audiences doivent se comporter avec respect, garder le silence et s'abstenir de manifester leur approbation ou leur désapprobation. Les téléphones cellulaires et les appareils électroniques doivent être fermés en tout temps.
25. Tout ce qui porte atteinte au décorum et au bon ordre des audiences est interdit.

VIII. HUIS CLOS ET ORDONNANCES D'INTERDICTION DE DIVULGATION, DE PUBLICATION OU DE COMMUNICATION

26. Les audiences de la Commission sont publiques sauf si la présidente ordonne de les tenir à huis clos.
27. La présidente détermine, selon les circonstances, l'identité des personnes autorisées à assister aux audiences à huis clos ainsi que, le cas échéant, les conditions particulières applicables à chacune de ces personnes.
28. La présidente peut en outre, pour toute cause suffisante, ordonner la non-divulgence, la non-publication, ou la non-communication/diffusion d'un témoignage, d'un élément de preuve, d'une demande ou d'une observation, ou rendre toute autre ordonnance visant à en préserver la confidentialité.
29. À moins d'une décision contraire de la présidente, toute audience à huis clos est assujettie à une ordonnance de non-divulgence, de non-publication et de non-communication/diffusion.

30. S'il existe des motifs sérieux, un témoin peut demander à la présidente d'adopter des mesures pour protéger son identité. Le témoin peut, entre autres, demander d'être entendu à huis clos et demander l'application de toute mesure visant à protéger la confidentialité de son témoignage. Si la demande est approuvée, le témoin bénéficie d'un traitement « confidentiel » qui, aux fins de l'enquête, inclut le droit à l'utilisation d'initiales non identificatoires à la place de son nom. Aucune reproduction de l'image du témoin, où qu'il soit, ou de sa voix, n'est alors permise par quelque moyen que ce soit, à quelque moment que ce soit.

IX. PREUVE

31. Les commissaires peuvent, par tous les moyens légaux qu'ils jugent les meilleurs, s'enquérir des choses dont l'investigation leur a été déferée.
32. La Commission peut recevoir toute preuve qu'elle juge pertinente à son mandat, que celle-ci soit admissible devant une cour de justice ou non. Les règles de preuve sont appliquées de façon à en favoriser la recevabilité, sous réserve cependant de sa valeur probante, de son effet inutilement préjudiciable à quiconque, du respect des droits fondamentaux et du mandat de la Commission.
33. Toute personne peut demander à la Commission l'autorisation de témoigner.
34. La Commission a toute la latitude pour refuser d'entendre un témoin ou de permettre la présentation d'une preuve.
35. Lors des audiences, la Commission fait prendre les dépositions des témoins par enregistrement mécanique ou numérique et en requiert la transcription.
36. Dans les transcriptions, les initiales non identificatoires remplacent le nom des témoins auxquels la présidente a accordé un traitement confidentiel. Il en va de même dans les rapports de la Commission qui utilisent la preuve fournie par ces témoins.

X. INTERROGATOIRES

37. La preuve est présentée par les commissaires désignés par la présidente.
38. Les témoins sont entendus à l'audience, en personne ou, si la présidente l'autorise, par visioconférence.
39. Les témoins peuvent s'exprimer en français ou en anglais ou dans la langue d'une des nations autochtones présente au Québec.

40. La Commission prendra les dispositions nécessaires pour retenir les services d'interprètes selon les besoins.
41. Tout témoin doit faire l'affirmation solennelle suivante : « *Affirmez-vous solennellement que le témoignage que vous allez rendre sera vrai ? Dites « je l'affirme ».*
42. Les commissaires peuvent poser au témoin toutes les questions qu'ils jugent utiles.
43. Les commissaires de la Commission interrogent le témoin selon un ordre préétabli.
44. La présidente peut circonscrire les sujets de l'interrogatoire et imposer une limite de temps.
45. La présidente peut, même d'office, limiter ou mettre fin à un interrogatoire s'il est d'avis qu'il n'est pas pertinent ou qu'il est répétitif, abusif ou vexatoire.
46. Si nécessaire, pour les fins du mandat de la Commission un témoin peut être interrogé plus d'une fois.

XI. ENGAGEMENTS

47. Un témoin doit, à la demande de la présidente, prendre l'engagement de communiquer à la Commission un document ou renseignement demandé par elle-même dès le lendemain ou dans le délai qu'elle fixe.
48. Les engagements sont notés dans un ordre séquentiel par le greffier de la Commission et identifiés sous la cote E.

XII. GESTION DOCUMENTAIRE

49. Les témoins fourniront à la Commission tous les documents, tant sur papier que sur support numérique, qu'ils entendent déposer à titre de pièces ou auxquels ils entendent se référer pendant leurs témoignages, au moins trois (3) jours francs avant celui où ils déposeront un document ou s'y référeront.
50. Certains documents pourront, en tout ou en partie, être confidentiels, faire l'objet d'une ordonnance de non-divulgence, de non-publication ou de non-communication/diffusion.

51. La preuve documentaire déposée devant la Commission ainsi que la transcription des témoignages sont identifiées par la cote « P » pour les audiences, dans l'ordre numérique, et par la cote « C », également dans l'ordre numérique, pour les audiences à huis clos ou les audiences ou les documents pour lesquels une ordonnance de non-divulgateion, de non-publication, de non-communication/diffusion ou autre ordonnance de confidentialité a été prononcée.
52. Dès que possible, une copie des transcriptions « P » et des pièces « P » est diffusée sur le site Internet de la Commission.
53. Seule la présidente, aux conditions qu'elle détermine, peut autoriser l'accès aux transcriptions de témoignages ainsi qu'aux pièces « C ».

XIII. RECHERCHE

54. La Commission peut, en sus des audiences, à sa seule discrétion et à tout moment, avoir recours à divers moyens de recherche relativement aux questions liées à son mandat.
55. La Commission peut ainsi notamment compiler des données, recenser des lois, analyser des statistiques et recueillir des informations auprès de divers organismes, institutions et organisations.
56. La Commission peut, le cas échéant et à sa seule discrétion, verser ces études en preuve.

XIV. CONSULTATIONS PUBLIQUES

57. La Commission peut inviter le public à lui faire part, par écrit, de son opinion sur les recommandations qu'elle pourrait formuler dans le cadre de son mandat.
58. Elle peut également solliciter la présentation de mémoires à ce sujet. Les mémoires reçus seront publiés sur le site Internet de la Commission.
59. La Commission se réserve le droit de proposer aux auteurs de certains mémoires de comparaître devant elle, lors d'une audience publique, afin de défendre leurs propositions et faire valoir leurs observations finales sur le sujet.
60. La Commission peut enfin tenir des forums d'experts et de citoyens dans différentes régions du Québec afin de recueillir les avis, les opinions, les expériences et les propositions de recommandations sur les améliorations à apporter afin de mieux assurer le droit des enfants et la protection de la jeunesse au Québec.
61. Les comptes rendus de ses forums pourront être déposés en preuve.

XV. COUVERTURE MÉDIATIQUE

62. La Commission prendra les dispositions nécessaires pour que ses audiences soient diffusées en direct sur son site Internet et qu'elles soient également disponibles en direct pour tous les diffuseurs. À cet effet, seules les caméras fixes dotées d'un système d'éclairage installé par la Commission sont autorisées dans la salle d'audience.
63. Les audiences seront également disponibles en différé sur le site Internet de la Commission.
64. Des caméras et des microphones seront placés à des endroits prédéterminés dans la salle d'audience.
65. À moins d'autorisation spéciale de la part de la présidente, aucun point de presse ni aucune entrevue ne sont autorisés dans la salle d'audience ou ailleurs que dans un lieu extérieur à la salle d'audience, désigné par la Commission.
66. La présidente peut autoriser un photographe, aux moments et aux conditions qu'elle détermine, à prendre des photographies dans la salle d'audience avant le début des travaux.
67. Les photographies devront toutefois être mises à la disposition des autres médias.
68. Aucune autre forme ou méthode d'enregistrement, de rediffusion ou de photographie que celles prévues par ces Règles ne sont permises dans la salle d'audience, sauf avec l'autorisation expresse de la présidente.
69. Les représentants des médias sont tenus de respecter les directives de la Commission.
70. Chaque fois que la Commission tient une audience à huis clos ou prononce une ordonnance de non-divulgateion, de non-publication, de non-communication/diffusion ou toute ordonnance de confidentialité, les médias doivent prendre les mesures pour que les appareils d'enregistrement visuel ou sonore soient inopérants et que les ordonnances soient respectées pendant toute leur durée.
71. S'ils ne sont pas interdits, les reportages couvrant la déposition d'un témoin qui bénéficie d'un traitement confidentiel ne doivent contenir aucun renseignement susceptible de révéler son identité.

ANNEXE

CONSEILLER SPÉCIAL EN ÉDUCATION

- Conseiller spécial avec une majeure et une connaissance approfondie du domaine de l'éducation.
- Une connaissance terrain éprouvée.
- Des niveaux de responsabilités l'ayant mis en contact avec des enjeux de pratique et de collaboration intersectoriels.
- Des expériences de collaboration directe dans des mandats de réflexion et de planification autour d'enjeux liés à la dispensation de services à la jeunesse.

CONSEILLER SPÉCIAL AUTOCHTONE

- Conseiller spécial avec une majeure et une connaissance approfondie des services sociaux, des services de protection en milieu autochtone.
- Une connaissance terrain éprouvée.
- Des expériences tangibles en matière de réflexion et d'échanges sur les enjeux de dispensation des services jeunesse aux populations autochtones avec des instances politiques et décisionnelles.
- La personne devra également être soutenue et entérinée par les autorités politiques autochtones étant donné l'impact que les travaux de la Commission pourraient avoir sur les pratiques et les services jeunesse en milieu autochtone.

LISTE DES PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ À LA COMMISSION

Conseillers spéciaux

Michelle Fournier, conseillère experte en éducation
Alain Lauzier, conseiller
M^e Christine Renaud, avocate

Secrétariat

Stéphanie Gareau, secrétaire générale
Ingrid de Lafontaine, technicienne en administration
Louise Dubé, intervenante psychosociale
Benoît Foisly, greffier
Laurie Fossat, agente de recherche - Relations avec les citoyens
Sylvie Harvey, intervenante psychosociale
Théa Lafontaine, intervenante psychosociale
Audrey Lapointe, stagiaire
Sherlyn Louis-Jacques, travailleuse sociale
Stéphanie Pagano, technicienne d'audience
Maude Raymond, agente de recherche - Relations avec les citoyens
Samuel Tremblay, coordonnateur

Administration

Stéphane Lanctôt, administrateur
Lydia Aimeur, technicienne informatique
Tanya Barbareno Calderon, réceptionniste
Ginette Beaudoin, technicienne principale
Cédric Champagne, consultant / archiviste
Hélène Drolet, attachée d'administration
Daniëla Ilca, archiviste
Maxime Joyal, technicien en informatique
Gino Martel, analyste soutien aux opérations
Chantal Michel, technicienne principale
Estelle Pelland, archiviste
Edgar Ramos Santos, constable spécial
Isabelle René, conseillère en gestion des ressources humaines
Rollande Tameko, technicienne informatique
Vincent Tremblay, constable spécial

Communication

Sylvie Charbonneau, conseillère à l'exécutif, stratégie et communication
Francis Boucher, conseiller en communication
Sylvie Chamberland, adjointe administrative
Laura Emmanuelle Gagné, conseillère en communication
Chloé Mocombe, spécialiste des médias sociaux / édimestre

Recherche

Sylvie Bissonnette, directrice de la recherche
Mireille Jetté, directrice adjointe de la recherche
Olivier Aldama, agent de liaison et de soutien
Natalie Benoit, agente de recherche
Colin Carignan, agent de liaison et de soutien
Caroline Chassé, agente de recherche
Georges Goma, agent de liaison et de soutien
Martin Goulet, agent de recherche
Mireille Imbeault, agente de recherche
M^e Marie-Josée Langlois, avocate
M^e Sara Eve Levac, avocate
M^e Arianne Martel, avocate
Mélanie Martel, agente de recherche
Frédéric Pesenti, agent de recherche
Jean Pichette, agent de recherche
Claude Poitras, agent de recherche
Alexandre Poulin, agent de liaison et de soutien
Julie Ranger, agente de recherche
Viviane Rondeau, adjointe administrative
Gilles Roy, agent de recherche
René Saint-Léger, avocat-conseil
Mélissa Wilson, agente de recherche

Équipe de production du rapport

Michelle Fournier
Julie Ranger
Laura Emmanuelle Gagné
Sara Eve Levac
Chloé Mocombe
Maude Raymond
Mélissa Wilson

Collaboration spéciale

Sonia Elie, Ph. D. chercheure à l'Institut universitaire Jeunes en difficulté
Tonino Esposito, Ph. D. professeur agrégé à l'École de travail social de l'Université de Montréal
M^e Mélanie Samson, professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval et directrice du microprogramme de 2^e cycle en légistique de l'Université Laval



ANNEXE 6

LISTE DES AUDIENCES PUBLIQUES

AUDIENCES PUBLIQUES

Montréal	22, 23 et 24 octobre 2019
Montréal	5, 6 et 7 novembre 2019
Montréal	26, 27 et 28 novembre 2019
Montréal	10 et 11 décembre 2019
Montréal – audience spéciale	18 décembre 2019
Montréal	8, 9 et 10 janvier 2020
Montréal	4, 5 et 6 février 2020
Montréal – autochtones	11, 12 et 13 février 2020
Montréal	25, 26 et 27 février 2020
Montréal*	21, 22 et 23 avril 2020
Visioconférence	20, 21 et 22 mai 2020
Visioconférence	26, 27 et 28 mai 2020

AUDIENCES PUBLIQUES ITINÉRANTES

Sept-Îles	11, 12 et 13 novembre 2019
Québec	3, 4 et 5 décembre 2019
Sherbrooke	18, 19 et 20 février 2020
Québec*	17, 18 et 19 mars 2020
Gatineau*	24, 25 et 26 mars 2020
Saguenay*	7, 8 et 9 avril 2020
Rimouski*	27, 28 et 29 avril 2020

*En raison de la COVID-19, les audiences publiques devant se tenir dans les villes de Québec, Gatineau, Saguenay et Rimouski n'ont pu avoir lieu. Afin de respecter les règles sanitaires émises par le gouvernement, il était impossible pour notre équipe de se déplacer ou encore d'entendre les témoins dans un endroit prédéterminé dans la dite région. Nous avons profité de la période de confinement pour analyser la preuve recueillie au cours des mois précédents. Nous avons ainsi pu cibler des témoins essentiels sur des thématiques manquantes à la preuve. Ainsi, à la fin mai nous avons tenu deux semaines d'audiences publiques en visioconférence pour entendre ces témoignages essentiels. De plus, pour les témoins que nous n'aurions pas pu rencontrer, certaines options s'offraient à eux. Soit par le dépôt d'un mémoire ou la préparation de leur témoignage déposé en preuve.



ANNEXE 7

LISTE DES TÉMOINS ENTENDUS DANS LE CADRE DES AUDIENCES PUBLIQUES

HC = témoin à huis clos

334 témoins au total, dont 32 témoins à huis clos.

	NOM DU TÉMOIN	ORGANISMES OU AUTRES	DATE D'AUDIENCE
1	Annie Thériault	Comité Jeunes EDJeP	22 octobre 2019
2	Samuel Ladouceur	Comité Jeunes EDJeP	22 octobre 2019
3	Camille Shaink	Comité Jeunes EDJeP	22 octobre 2019
4	Nicolas Jean-Claude Jr.	Comité Jeunes EDJeP	22 octobre 2019
5	Kevin Champoux-Duquette	Comité Jeunes EDJeP	22 octobre 2019
6	Geneviève Caron	Comité Jeunes EDJeP	22 octobre 2019
7	Jessica Côté-Guimond	Comité Jeunes EDJeP	22 octobre 2019
8	Marcelle Partouche-Gutierrez	Comité Jeunes EDJeP	22 octobre 2019
9	Émilie Roy	Comité Jeunes EDJeP	22 octobre 2019
10	(HC-01)	Témoin huis clos	22 octobre 2019
11	Marie-Ève Brunet Kitchen	Fédération québécoise des organismes communautaires Famille	22 octobre 2019
12	Claudine Leroux	Fédération québécoise des organismes communautaires Famille	22 octobre 2019
13	Mohan Aabdelkader	Intervenant à La Relance	22 octobre 2019
14	Sara Labrie	Témoin citoyenne	22 octobre 2019
15	Nancy Audet	Témoin citoyenne	22 octobre 2019
16	Destiny Grégoire	CARE Jeunesse	23 octobre 2019
17	Jennifer Dupuis	CARE Jeunesse	23 octobre 2019
18	Marjorie Villefranche	Maison d'Haïti	23 octobre 2019
19	HC	Témoin huis clos	23 octobre 2019
20	Alain Rioux	Les Papas en action pour l'équité	23 octobre 2019
21	Jessyka Dumais	Témoin citoyenne	23 octobre 2019
22	Caroline Dufour	Dans la Rue	23 octobre 2019
23	Alexandre Bulon Biciola	Dans la Rue	23 octobre 2019
24	Nicolas Zorn	Observatoire québécois des inégalités	24 octobre 2019
25	Gabriel Darquenne	Témoin citoyen	24 octobre 2019
26	Delphine Collin-Vézina	Centre de recherche sur l'enfance et la famille	5 novembre 2019
27	Marie-Claude Gauthier	Témoin citoyenne	5 novembre 2019
28	Julie Bouchard	Témoin citoyenne	5 novembre 2019
29	Marie-Claude Langlais	CPE Halte-Répit Hochelaga-Maisonneuve	5 novembre 2019
30	Anne-Marie Clark	Témoin citoyenne	5 novembre 2019
31	Sabrina Raymond-Roger	CPE Halte-Répit Hochelaga-Maisonneuve	5 novembre 2019
32	(HC-02)	Témoin huis clos	5 novembre 2019
33	(HC-03)	Témoin huis clos	5 novembre 2019
34	(HC-04)	Témoin huis clos	5 novembre 2019
35	Benoit Bernier	Déclic	6 novembre 2019
36	(HC-05)	Témoin huis clos	6 novembre 2019
37	Chantal Arseneault	Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	6 novembre 2019

	NOM DU TÉMOIN	ORGANISMES OU AUTRES	DATE D'AUDIENCE
38	Louise Riendeau	Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	6 novembre 2019
39	Hélène Dénommé	Témoign citoyen	6 novembre 2019
40	(HC-06)	Témoign huis clos	6 novembre 2019
41	(HC-07)	Témoign huis clos	6 novembre 2019
42	Valentine Fau	Accès au droit et à la justice	7 novembre 2019
43	Geneviève Rioux	Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec	7 novembre 2019
44	Sonia Hélie	Institut universitaire Jeunes en difficulté	7 novembre 2019
45	(HC-08)	Témoign huis clos	7 novembre 2019
46	(HC-09)	Témoign huis clos	11 novembre 2019
47	(HC-10)	Témoign huis clos	11 novembre 2019
48	(HC-10)	Témoign huis clos	11 novembre 2019
49	D ^{re} Marie-Andrée Deschênes	Médecin sur la Côte-Nord	11 novembre 2019
50	(HC-11)	Témoign huis clos	11 novembre 2019
51	(HC-11)	Témoign huis clos	11 novembre 2019
52	(HC-12)	Témoign huis clos	11 novembre 2019
53	(HC-13)	Témoign huis clos	11 novembre 2019
54	M ^e Kim Chiasson	Aide juridique de Sept-Îles	12 novembre 2019
55	Réjean Porlier	Maire de Sept-Îles et préfet de la MRC des Sept-Rivières	12 novembre 2019
56	Wanda Beaudoin	Mairesse de Blanc-Sablon	12 novembre 2019
57	Manon Couturier	Commission scolaire de l'Estuaire	12 novembre 2019
58	Anne Tremblay	CISSS de la Côte-Nord	12 novembre 2019
59	Sophie Lévesque	Avenir d'enfants	12 novembre 2019
60	Réal Aloïse	Éclaire Côte-Nord	12 novembre 2019
61	(HC-14)	Témoign huis clos	12 novembre 2019
62	Sylvie Angel	MRC de Minganie	13 novembre 2019
63	Sergente Véronique Chicoine	Sûreté du Québec	13 novembre 2019
64	Policière Stéphanie Deschênes	Sûreté du Québec	13 novembre 2019
65	José-Marcos Viégas	Sûreté du Québec	13 novembre 2019
66	Marlène Gallagher	CISSS de la Côte-Nord	13 novembre 2019
67	Jean-Pierre Hotte	Avenir d'enfants	26 novembre 2019
68	Jean Zermatten	Comité des droits de l'enfant de l'ONU	26 novembre 2019
69	Camil Bouchard	Département de psychologie communautaire – UQAM, retraité	26 novembre 2019
70	D' Gilles Julien	Fondation du D' Julien	26 novembre 2019
71	M ^e Hélène Sioui Trudel	Fondation du D' Julien	26 novembre 2019
72	(HC-15)	Témoign huis clos	26 novembre 2019
73	(HC-16)	Témoign huis clos	26 novembre 2019
74	(HC-17)	Témoign huis clos	26 novembre 2019
75	(HC-18)	Témoign huis clos	26 novembre 2019
76	Samir Bézar-Zamor	Témoign citoyen	27 novembre 2019

	NOM DU TÉMOIN	ORGANISMES OU AUTRES	DATE D'AUDIENCE
77	Julie Ouellet	Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec	27 novembre 2019
78	Marie-Noëlle L'Espérance	En Marge 12-17	27 novembre 2019
79	Enrico Bouffard	Témoign citoyen	27 novembre 2019
80	D ^r Yvon Gauthier	Témoign expert	27 novembre 2019
81	D ^{re} Gloria Jeliu	Témoign experte	27 novembre 2019
82	Isabelle Simard	CIUSSS de la Capitale-Nationale	27 novembre 2019
83	Pierre-Paul Milette	CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	27 novembre 2019
84	Claude Bilodeau	Ancien DPJ, retraité	27 novembre 2019
85	Ginette Durand-Brault	Juge en Chambre de la jeunesse, retraité	27 novembre 2019
86	M ^e Hugues Létourneau	Avocat au contentieux du Centre jeunesse, retraité	27 novembre 2019
87	Louisiane Gauthier	Psychologue et clinicienne, retraitée	27 novembre 2019
88	Jade Bourdages	École de travail social de l'Université du Québec à Montréal	28 novembre 2019
89	Danielle Lalande	Carrefour de formation	28 novembre 2019
90	Ginette Sarrazin	Carrefour de formation	28 novembre 2019
91	M ^e Marie-Josée Ayoub	Comité consultatif en droit de la jeunesse	28 novembre 2019
92	M ^e Catherine Brousseau	Comité consultatif en droit de la jeunesse	28 novembre 2019
93	M ^e Catherine Claveau	Barreau du Québec	28 novembre 2019
94	Lucy Grey	Comité sur le système de justice au Nunavik	28 novembre 2019
95	M ^e Cassandra Neptune	Comité sur le système de justice au Nunavik	28 novembre 2019
96	Caroline Brown	DPJ - CISSS de Chaudière-Appalaches	3 décembre 2019
97	Assunta Gallo	DPJ - CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	3 décembre 2019
98	Robert Levasseur	DPJ - CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	3 décembre 2019
99	Josée Morneau	DPJ - CISSS de la Montérégie-Est	3 décembre 2019
100	Marianne Talbot	Association des conseils multidisciplinaires du Québec	3 décembre 2019
101	Myriam Ouellet	Association des conseils multidisciplinaires du Québec	3 décembre 2019
102	Mélissa Collins	Association des conseils multidisciplinaires du Québec	3 décembre 2019
103	Manon Desbiens	Association des conseils multidisciplinaires du Québec	3 décembre 2019
104	Virginie Carbonneau	Association des conseils multidisciplinaires du Québec	3 décembre 2019
105	Sylvie Drapeau	École de psychologie – Université Laval	3 décembre 2019
106	Marc Lacour	Ex-DPJ pour la Mauricie-Centre-du-Québec, retraité	3 décembre 2019
107	D ^r Jean Labbé	Faculté de médecine – Université Laval	3 décembre 2019
108	Nathalie Garon	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	4 décembre 2019

	NOM DU TÉMOIN	ORGANISMES OU AUTRES	DATE D'AUDIENCE
109	Francis Belzile	CIUSSS de la Montérégie-Est	4 décembre 2019
110	Paule Vachon	Services intégrés en abus et maltraitance	4 décembre 2019
111	D ^{re} Sylvie Béliveau	Pédiatre – Consultante en protection de l'enfance au CHU de Québec	4 décembre 2019
112	M ^e Nadine Dubois	Directeur des poursuites criminelles et pénales	4 décembre 2019
113	Nancy Delisle	CIUSSS de la Capitale-Nationale	4 décembre 2019
114	Marie-Hélène Tremblay	CISSS de Chaudière-Appalaches	4 décembre 2019
115	Simon Chouinard	Service de police de la Ville de Québec	4 décembre 2019
116	Jacques Dumais	Consultant expert et ex-DPJ	4 décembre 2019
117	M ^e Audrey Turmel	Ministère de la Justice	4 décembre 2019
118	Marie Jacob	Ex-conseillère à la Direction des services aux jeunes et aux familles - Ministère de la Santé et des Services sociaux	4 décembre 2019
119	Lyne Jobin	Ministère de la Santé et des Services sociaux	5 décembre 2019
120	Pascale Lemay	Ministère de la Santé et des Services sociaux	5 décembre 2019
121	Marie Rinfret	Protectrice du citoyen	5 décembre 2019
122	Claudie Otis	Déléguée au Protecteur du citoyen	5 décembre 2019
123	Marie-Sylvie Bêche	Collectif de directeurs et directrices généraux retraités des centres jeunesse du Québec	5 décembre 2019
124	Marie Caron	Collectif de directeurs et directrices généraux retraités des centres jeunesse du Québec	5 décembre 2019
125	Lise Bernatchez	Collectif de directeurs et directrices généraux retraités des centres jeunesse du Québec	5 décembre 2019
126	Danièle Riverin	Collectif de directeurs et directrices généraux retraités des centres jeunesse du Québec	5 décembre 2019
127	Dominique Goubau	Faculté de droit de l'Université Laval	5 décembre 2019
128	D ^r Alain Poirier	Directeur régional de santé publique de l'Estrie	10 décembre 2019
129	D ^{re} Mylène Drouin	Directrice régionale de santé publique de Montréal	10 décembre 2019
130	D ^{re} Suzanne De Blois	Médecin en santé publique et médecine préventive – Direction régionale de santé publique de Montréal	10 décembre 2019
131	Nico Trocmé	Centre de recherche sur l'enfance et la famille – Université McGill	10 décembre 2019
132	D ^{re} Anne-Marie Bureau	Alliance québécoise de la pédiatrie sociale en communauté	10 décembre 2019
133	Simon Drolet	Alliance québécoise de la pédiatrie sociale en communauté	10 décembre 2019
134	Daniel Turcotte	École de travail social et de criminologie – Université Laval	10 décembre 2019
135	Tonino Esposito	École de travail social et de criminologie – Université de Montréal	10 décembre 2019
136	Mélanie Bourque	Département de travail social – Université du Québec en Outaouais	11 décembre 2019
137	D ^r Louis Morissette	Témoin professionnel	11 décembre 2019

	NOM DU TÉMOIN	ORGANISMES OU AUTRES	DATE D'AUDIENCE
138	D' Martin Gignac	Témoign professionnel	11 décembre 2019
139	Robert Pauzé	Département de psychoéducation – Université de Sherbrooke	11 décembre 2019
140	Alain Fortin	Vérificateur général du Québec	11 décembre 2019
141	Guylaine Leclerc	Vérificatrice générale du Québec	11 décembre 2019
142	France Bêty	Vérificateur général du Québec	11 décembre 2019
143	Jacques R. Roy	Juge retraité – Faculté de droit -Université de Montréal	11 décembre 2019
144	George Tarabulsky	Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles École de psychologie – Université Laval	8 janvier 2020
145	Mélanie Maxine Doucet	École de travail social – Université McGill	8 janvier 2020
146	Claire Chamberland	École de travail social – Université de Montréal	8 janvier 2020
147	Danielle Lessard	Initiative AIDES	8 janvier 2020
148	Damien Contandriopoulos	School of Nursing - Université de Victoria (BC)	8 janvier 2020
149	Carl Lacharité	Université du Québec à Trois-Rivières	8 janvier 2020
150	Raymond Villeneuve	Regroupement de la valorisation de la paternité	8 janvier 2020
151	Marie-Hélène Gagné	Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque École de psychologie – Université Laval	9 janvier 2020
152	Martin Goyette	Chaire réseau de recherche sur la jeunesse du Québec	9 janvier 2020
153	Varda Mann-Feder	Département des sciences humaines appliquées – Université de Concordia	9 janvier 2020
154	Nadia Desbiens	Département de psychopédagogie et d'andragogie – Université de Montréal	9 janvier 2020
155	Élodie Marion	Département de psychopédagogie et d'andragogie – Université de Montréal	9 janvier 2020
156	Marie-Christine St-Jacques	École de travail social et criminologie – Université Laval	9 janvier 2020
157	Garine Papazian-Zohrabian	Département de psychopédagogie et d'andragogie - Université de Montréal	9 janvier 2020
158	Chantal Lavergne	Institut universitaire Jeunes en difficulté	10 janvier 2020
159	Sarah Dufour	École de psychoéducation – Université de Montréal	10 janvier 2020
160	Marie-Andrée Poirier	École de travail social – Université de Montréal	10 janvier 2020
161	Geneviève Pagé	École de travail social – Université du Québec en Outaouais	10 janvier 2020
162	Doris Châteauneuf	Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles	10 janvier 2020
163	Michelle Dionne	Ex-directrice de la protection de la jeunesse	10 janvier 2020
164	Jacques Perreault	Ex-directeur de la protection de la jeunesse	10 janvier 2020
165	D ^{re} Odile Lapierre	Témoign spécialiste - Pédopsychiatre	10 janvier 2020
166	Anne-Marie Lepage	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	4 février 2020

	NOM DU TÉMOIN	ORGANISMES OU AUTRES	DATE D'AUDIENCE
167	Josée Lepage	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	4 février 2020
168	Christian Rousseau	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	4 février 2020
169	Catherine Harel Bourdon	Commission scolaire de Montréal	4 février 2020
170	Jean Ouimet	Commission scolaire de Montréal	4 février 2020
171	Benoit Laforest	Commission scolaire de Montréal	4 février 2020
172	Gérald Gauthier	Consultant à la Commission scolaire de Montréal	4 février 2020
173	Julie Meloche	Avenir d'enfants	4 février 2020
174	Sonia Daly	Avenir d'enfants	4 février 2020
175	Marie-Ève Clément	Département de psychologie et de psychoéducation – Université du Québec en Outaouais	4 février 2020
176	Véronique Menand	Département des sciences de l'éducation – Université du Québec en Outaouais	4 février 2020
177	Marie-Claire Rufagari	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes	4 février 2020
178	Tania Callender	Réseau de développement et de prévention afro-canadien	4 février 2020
179	Tiffany Callender	Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges inc.	4 février 2020
180	Alicia Boatswain-Kyte	École de travail social – Université McGill	4 février 2020
181	Marie-Ève Claude	Commission scolaire Lester B. Pearson	5 février 2020
182	(HC-19)	Témoignage huis clos	5 février 2020
183	(HC-20)	Témoignage huis clos	5 février 2020
184	Daniel Marineau	ATD Quart Monde	5 février 2020
185	Marie-Christine Hendrickx	ATD Quart Monde	5 février 2020
186	Lyne Morin	ATD Quart Monde	5 février 2020
187	Nathalie	ATD Quart Monde	5 février 2020
188	Valérie Grenon	Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec	5 février 2020
189	Alexandra Plante	Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec	5 février 2020
190	Julie Nantel	Infirmière en Centre jeunesse	5 février 2020
191	Danielle Dubé	Ministère de la Famille	6 février 2020
192	France Dompierre	Ministère de la Famille	6 février 2020
193	Geneviève Bélisle	Association québécoise des CPE	6 février 2020
194	Hélène Gosselin	Association québécoise des CPE	6 février 2020
195	Louise Lortie	Fédération des commissions scolaires du Québec	6 février 2020
196	Édith Samson	Membre du Bureau de la FCSQ et présidente de la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup	6 février 2020
197	Johanne Chenard	Fédération des commissions scolaires du Québec, retraitée	6 février 2020

	NOM DU TÉMOIN	ORGANISMES OU AUTRES	DATE D'AUDIENCE
198	Nicolas Prévost	Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement	6 février 2020
199	Hélène Bossé	Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement	6 février 2020
200	Linda Pagé	Association des directions d'établissement en Estrie	6 février 2020
201	Hélène Bourdages	Association montréalaise des directions d'établissement scolaire	6 février 2020
202	Julie-Dominique Thibault	École Charles-Bruneau de la CSDM	6 février 2020
203	Christine Villiard	École John-F.-Kennedy de la CSMB	6 février 2020
204	Jean-Marc Chouinard	Fondation Lucie et André Chagnon	6 février 2020
205	François Lagarde	Fondation Lucie et André Chagnon	6 février 2020
206	Nakuset	Foyer pour femmes autochtones de Montréal	11 février 2020
207	Elizabeth Fast	Département des sciences appliquées - Université Concordia	11 février 2020
208	Mélanie Lefebvre	Foyer pour femmes autochtones de Montréal	11 février 2020
209	Christiane Guay	Département de travail social - Université du Québec en Outaouais	11 février 2020
210	Lisa Ellington	Professionnelle de recherche - Université du Québec en Outaouais	11 février 2020
211	Carole Lévesque	Institut nationale de la recherche scientifique	11 février 2020
212	Tanya Sirois	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	11 février 2020
213	Audrey Bergeron-Bilodeau	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec	11 février 2020
214	Édith Cloutier	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	11 février 2020
215	M ^e Ève Laoun	Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	11 février 2020
216	Mary Hannaburg	Femmes autochtones du Québec	11 février 2020
217	Alexandra Lorange	Femmes autochtones du Québec	11 février 2020
218	Peggie Jérôme	MINO OBIGIWASIN	11 février 2020
219	Mélanie Penosway	Services de première ligne de Kitcisakik	11 février 2020
220	Sarah Clément	MINO OBIGIWASIN	11 février 2020
221	Ghislain Picard	Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec-Labrador	12 février 2020
222	Mira Levasseur-Moreau	Assemblée des Premières Nations du Québec-Labrador	12 février 2020
223	Marjolaine Sioui	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	12 février 2020
224	Dereck Montour	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	12 février 2020
225	Richard Gray	Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	12 février 2020
226	Geoffrey Kelly	Ancien ministre des Affaires autochtones	12 février 2020
227	Bella Petawabano	Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James	12 février 2020

	NOM DU TÉMOIN	ORGANISMES OU AUTRES	DATE D'AUDIENCE
228	Daniel St-Amour	Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James	12 février 2020
229	Yoan Girard	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	12 février 2020
230	Maina Beaulne	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik	12 février 2020
231	Cindy Blackstock	Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada	12 février 2020
232	Constant Awashish	Grand chef et président de la Nation Atikamekw	13 février 2020
233	Alice Cleary	Système d'intervention d'autorité Atikamekw	13 février 2020
234	Pierre Blais	Système d'intervention d'autorité Atikamekw	13 février 2020
235	Annie Neashish	Système d'intervention d'autorité Atikamekw	13 février 2020
236	M ^e Annie Hotte	Centre de santé Inuulitsivik au Nunavik	13 février 2020
237	Mary Nulukie	Centre de Santé Inuulitsivik au Nunavik	13 février 2020
238	Tasha Dora Uitangak	Centre de santé Inuulitsivik au Nunavik	13 février 2020
239	Lucien-Pierre Bouchard	Secrétariat aux affaires autochtones	13 février 2020
240	Pascale Lemay	Ministère de la Santé et des Services sociaux	13 février 2020
241	Julie Gauthier	Ministère de la Santé et des Services sociaux	13 février 2020
242	Nadine Vollant	Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam	13 février 2020
243	Hélène Grégoire-Fontaine	Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani-Utenam	13 février 2020
244	Valérie Lahache	Kahnawake Shakotiaa'takehnhas Community Services	13 février 2020
245	Stéphane Tremblay	CIUSSS de l'Estrie – CHUS	18 février 2020
246	Alain St-Pierre	Ex-PDJ intérimaire de l'Estrie	18 février 2020
247	Johanne Fleurant	CIUSSS de l'Estrie – CHUS	18 février 2020
248	Stéphanie Lemay	Spécialiste en activité clinique en mission CLSC	18 février 2020
249	Manon Marcotte	CIUSSS de l'Estrie – CHUS	18 février 2020
250	Anyk Bergeron	CIUSSS de l'Estrie – CHUS	18 février 2020
251	Éric Racine	Commission scolaire Val-des-cerfs	18 février 2020
252	Marlène Bouchard	Commission scolaire Val-des-cerfs	18 février 2020
253	(HC-21)	Témoign hui clos	18 février 2020
254	(HC-22)	Témoign hui clos	18 février 2020
255	D ^r Alain Poirier	Directeur de la Santé publique de l'Estrie	19 février 2020
256	D ^{re} Irma Clapperton	Médecin en santé publique	19 février 2020
257	D ^r Francis Livernoche	Pédiatre général - CIUSSS de l'Estrie – CHUS Faculté de médecine et des sciences de la santé – Université de Sherbrooke	19 février 2020
258	D ^{re} Geneviève Beaulieu	Pédiatre générale - CIUSSS de l'Estrie – CHUS Faculté de médecine et des sciences de la santé – Université de Sherbrooke	19 février 2020
259	Nathalie Pépin	Intervenante à la DPJ - Mauricie-Centre-du-Québec	19 février 2020
260	(HC-24)	Témoign hui clos	19 février 2020

	NOM DU TÉMOIN	ORGANISMES OU AUTRES	DATE D'AUDIENCE
261	Sylvain Bourdon	Faculté d'éducation – Université de Sherbrooke	19 février 2020
262	Joe-Giuseppe Contarini	CIUSSS de l'Estrie – CHUS Responsable de la Villa Marie-Claire	19 février 2020
263	(HC-25)	Témoignage huis clos	19 février 2020
264	Danny McConnell	Service de police de Sherbrooke	20 février 2020
265	Stéphane Côté	Service de police de Sherbrooke	20 février 2020
266	Vincent Fontaine	Service de police de Sherbrooke	20 février 2020
267	Nadia Rousseau	Département des sciences de l'éducation – Université du Québec à Trois-Rivières	20 février 2020
268	(HC-26)	Témoignage huis clos	20 février 2020
269	Carmen Lavallée	Faculté de droit – Université de Sherbrooke	20 février 2020
270	Marie-France Bélanger	Table estrienne de concertation inter-ordres en éducation	20 février 2020
271	Martial Gaudreau	Table estrienne de concertation inter-ordres en éducation	20 février 2020
272	Josiane Bergeron	Projet Partenaire pour la réussite en Estrie	20 février 2020
273	(HC-27)	Témoignage huis clos	20 février 2020
274	M ^e Nadine Dubois	Directeur des poursuites criminelles et pénales	25 février 2020
275	M ^e Claudine Laurin	Directeur des poursuites criminelles et pénales	25 février 2020
276	M ^e Rachelle Pitre	Directeur des poursuites criminelles et pénales	25 février 2020
277	Michèle Goyette	Ordre professionnel des criminologues du Québec	25 février 2020
278	Geneviève Lefebvre	Ordre professionnel des criminologues du Québec	25 février 2020
279	M ^e Alain Beausoleil	Association des avocats et avocates en droit de la jeunesse de Montréal	25 février 2020
280	M ^e Maïa Sureau	Association des avocats et avocates en droit de la jeunesse de Montréal	25 février 2020
281	(HC-28)	Témoignage huis clos	25 février 2020
282	(HC-29)	Témoignage huis clos	25 février 2020
283	(HC-30)	Témoignage huis clos	25 février 2020
284	Guillaume Landry	Bureau international des droits de l'enfant	25 février 2020
285	Amy Cooper	Equitas	25 février 2020
286	Capitaine Éric Stevens	Sûreté du Québec	26 février 2020
287	Inspecteur Patrick Marchand	Sûreté du Québec	26 février 2020
288	Lieutenant Stéphane Beaudoin	Sûreté du Québec	26 février 2020
289	Lisa Wolff	Unicef Canada	26 février 2020
290	M ^e Jean-François Champoux	Avocat ayant plus de 25 ans de pratique en protection de la jeunesse	26 février 2020
291	Del Graff	Défenseur des droits des enfants de l'Alberta	26 février 2020
292	Juge Robert Proulx	Juge en chef adjoint à la Chambre de la jeunesse – Cour du Québec	26 février 2020

	NOM DU TÉMOIN	ORGANISMES OU AUTRES	DATE D'AUDIENCE
293	Nathaly St-Arnaud	Programme d'intervention socio judiciaire en conflits sévères de séparation – CISSS de la Montérégie-Est	26 février 2020
294	Commandant Jean-Marc Schanzenbach	Service de police de la Ville de Montréal	27 février 2020
295	Commandante Christine Christie	Service de police de la Ville de Montréal	27 février 2020
296	M ^e Jean-Nicolas Loisele	Service de police de la Ville de Montréal	27 février 2020
297	M ^e Valérie Assouline	Témoin professionnelle	27 février 2020
298	(HC-31)	Témoin huis clos	27 février 2020
299	(HC-32)	Témoin huis clos	27 février 2020
300	Denis Lafortune	Institut universitaire Jeunes en difficulté CIUSSS du Centre-Sud de-l'Île-de-Montréal	27 février 2020
301	Christian Whalen	Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick	27 février 2020
302	Irwin Elman	Ex-intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes de l'Ontario	27 février 2020
303	M ^e Myriam Cantin	Bureau d'aide juridique, section jeunesse de Québec	20 mai 2020
304	M ^e Catherine Brousseau	Bureau d'aide juridique, section jeunesse de Drummondville et Victoriaville	20 mai 2020
305	Mona Paré	Faculté de droit – Section de droit civil – Université d'Ottawa	20 mai 2020
306	D ^{re} Anne-Claude Bernard-Bonnin	Association des médecins en protection de l'enfance du Québec	20 mai 2020
307	D ^r Francis Livernoche	Pédiatre au CHU de Sherbrooke Professeur adjoint en pédiatrie – Université de Sherbrooke Membre de l'Association des médecins en protection de l'enfance du Québec	20 mai 2020
308	D ^{re} Anne-Chloé Bissonnette	Regroupement des médecins et des infirmières en Centre jeunesse	21 mai 2020
309	D ^r Yves Lambert	Regroupement des médecins et des infirmières en Centre jeunesse	21 mai 2020
310	D ^r Luc Boileau	Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	21 mai 2020
311	Lyne Jobin	Institut national d'excellence en santé et en services sociaux	21 mai 2020
312	Sylvain Ratel	Association des éducatrices et éducateurs spécialisés du Québec	21 mai 2020
313	Francesca Romano Fleury	Association des éducatrices et éducateurs spécialisés du Québec	21 mai 2020
314	Nicholas Berthelot	Département des sciences infirmières - Université du Québec à Trois-Rivières	22 mai 2020
315	Marc-André Bélanger	Regroupement des Auberges du cœur du Québec	22 mai 2020
316	Cassandra Lafrenière	Auberge du cœur Héberge-Ados	22 mai 2020
317	Kathleen Dufour	CAVAC de l'Outaouais	22 mai 2020

	NOM DU TÉMOIN	ORGANISMES OU AUTRES	DATE D'AUDIENCE
318	Sophie Bergeron	CAVAC du Centre-du-Québec	22 mai 2020
319	Juge Louise Otis	Médiateur et arbitre en matière civile et commerciale	26 mai 2020
320	Guylaine Ouimette	Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	26 mai 2020
321	Geneviève Cloutier	Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	26 mai 2020
322	Andrée Poirier	Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux	26 mai 2020
323	Nancy Poulin	Représentante nationale de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux au Saguenay – Lac-St-Jean	26 mai 2020
324	Denis Leclerc	Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec	27 mai 2020
325	Isabelle Legault	Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec	27 mai 2020
326	Josée Dansereau	Alliance des comités des usagers des centres jeunesse	27 mai 2020
327	Patricia M. Gagné	Regroupement provincial des comités d'usagers	27 mai 2020
328	M ^e Stéphanie Roy	En Clair	27 mai 2020
329	M ^e Guillaume Rondeau	Éducaloi	27 mai 2020
330	Philippe-André Tessier	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	28 mai 2020
331	Suzanne Arpin	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	28 mai 2020
332	M ^e Patrick Lebel	Avocat et Ex-chef du Service du contentieux du CISSS du Bas-Saint-Laurent	28 mai 2020
333	M ^e Patrick-Thierry Grenier	Ministère de la Justice	28 mai 2020
334	M ^e Gaétan Rancourt	Ministère de la Justice	28 mai 2020



ANNEXE 8

LISTE DES PIÈCES DÉPOSÉES DEVANT LA COMMISSION

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-001	Recommandations EDJEP	EDJEP	2019-10-22
P-002	Mémoire Transition vers la vie adulte des jeunes de la DPJ: Regards sur les enjeux et les solutions	Nicolas Zorn	2019-10-24
P-003	CONFIDENTIEL	Audience annulée	2019-11-05
P-004 en liasse	Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Chantal Arseneault et Louise Riendeau	2019-11-06
P-005	La trajectoire de placement des enfants dans les services de protection du Québec – Le défi de la permanence	Sonia Hélie	2019-11-07
P-006	CONFIDENTIEL	Confidentiel	2019-11-11
P-007	Résumé de témoignage à l'intention des commissaires	Éclaire Côte-Nord	2019-11-12
P-008	Le récit d'un projet collectif en petite enfance au Québec	Éclaire Côte-Nord	2019-11-12
P-009	Présentation C.B. caviardé	Témoign à huis clos	2019-11-12
P-010	Redonner une voix aux enfants vulnérables...	Jean-Pierre Hotte	2019-11-26
P-011	Constat et autres	Camil Bouchard	2019-11-26
P-012	Présentation Fondation D ^r Julien	Fondation D ^r Julien	2019-11-26
P-013	Mémoire Fondation D ^r Julien	Fondation D ^r Julien	2019-11-26
P-014	Tous responsables de nos enfants (livre)	D ^r Gilles Julien et M ^e Hélène Sioui Trudel	2019-11-26
P-015	Mémoire D ^r Yvon Gauthier	D ^r Yvon Gauthier	2019-11-27
P-016	Présentation Ginette Durand-Braut	Ginette Durand-Braut	2019-11-27
P-017	Présentation de Hugues Létourneau	Hugues Létourneau	2019-11-27
P-018	Présentation de Claude Bilodeau	Claude Bilodeau	2019-11-27
P-019	Présentation de Louisiane Gauthier	Louisiane Gauthier	2019-11-27
P-020	L'avenir de la psychiatrie de l'enfant (livre)	D ^r Yvon Gauthier	2019-11-27
P-021	Présentation de M ^{mes} Lalande et Sarrazin	Danielle Lalande et Ginette Sarrazin	2019-11-28
P-022	Mémoire du Barreau du Québec	Barreau du Québec	2019-11-28
P-023	Mémoire Pour un réel continuum de services en jeunesse: Place à la collaboration	Association des conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ)	2019-12-03
P-024	Présentation à la CSDEPJ	D ^r Jean Labbé	2019-12-03
P-025	Forum québécois sur les jeunes en grande détresse	Jacques Dumais	2019-12-04
P-026	Mémoire du Protecteur du citoyen	Marie Rinfret	2019-12-05
P-027	Une volonté de faire pour nos enfants	Marie-Sylvie Bêche et als	2019-12-05
P-028	Mémoire des directrices et directeurs régionaux de la santé publique	D ^{rs} Mylène Drouin, Alain Poirier, Suzanne De Blois	Doublon Voir P-086
P-029	Présentation de Nico Trocmé	Nico Trocmé	2019-12-10

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-030	Présentation Partenariats et approche collaborative	<i>Alliance québécoise de la pédiatrie sociale en communauté</i>	2019-12-10
P-031	L'évaluation de la LPJ	<i>Daniel Turcotte</i>	2019-12-10
P-032	Trajectoires en protection de la jeunesse (placement, stabilité, reunification et récurrences)	<i>Tonino Esposito</i>	2019-12-10
P-033	Présentation à la Commission	<i>Robert Pauzé</i>	2019-12-11
P-034	Recension abus physique	<i>Robert Pauzé</i>	2019-12-11
P-035	Recension abus sexuel	<i>Robert Pauzé</i>	2019-12-11
P-036	Recension conflits sévères de séparation	<i>Robert Pauzé</i>	2019-12-11
P-037	Recension négligence	<i>Robert Pauzé</i>	2019-12-11
P-038	Recension transition à l'âge adulte	<i>Robert Pauzé</i>	2019-12-11
P-039	Carte abus physique	<i>Robert Pauzé</i>	2019-12-11
P-040	Carte abus sexuel	<i>Robert Pauzé</i>	2019-12-11
P-041	Carte conflits sévères de séparation	<i>Robert Pauzé</i>	2019-12-11
P-042	Carte trouble de conduite	<i>Robert Pauzé</i>	2019-12-11
P-043	Carte transition à l'âge adulte	<i>Robert Pauzé</i>	2019-12-11
P-044	Carte négligence	<i>Robert Pauzé</i>	2019-12-11
P-045	Présentation Vérificatrice générale	<i>Guylaine Leclerc</i>	2019-12-11
P-046	Rapport du Vérificateur général du Québec	<i>Guylaine Leclerc</i>	2019-12-11
P-047	Présentation D ^{rs} Morissette et Gignac	<i>D^{rs} Morissette et Gignac</i>	2019-12-11
P-048	Mémoire D ^{rs} Morissette et Gignac	<i>D^{rs} Morissette et Gignac</i>	2019-12-11
P-049	Présentation de M. le Juge Roy	<i>Jacques R. Roy</i>	2019-12-11
P-050	Jurisprudence du jugement du 11-07-1997	<i>Jacques R. Roy</i>	2019-12-11
P-051	Mémoire Les enfants d'origine haïtienne et leurs relations avec la Direction de la DPJ	<i>Maison d'Haïti</i>	2019-10-23
P-052	Bilan des travaux 2019	<i>Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ)</i>	2019-12-18
P-053	Présentation de George M. Tarabulsy et Audrey Gauthier-Légaré	<i>George M. Tarabulsy et Audrey Gauthier-Légaré</i>	2020-01-08
P-054	Présentation Les relations comptent	<i>Mélanie Doucet</i>	2020-01-08
P-055	Relationships Matter for youth	<i>Mélanie Doucet</i>	2020-01-08
P-056 en liasse	Documents de l'Initiative AIDES	<i>Danielle Lessard et Claire Chamberland</i>	2020-01-08
P-057	Analyse logique des effets prévisibles du projet de loi 10	<i>Damien Contandriopoulos</i>	2020-01-08
P-058	Tableau extraits de mémoire	<i>Raymond Villeneuve et Carl Lacharité</i>	2020-01-08
P-059	Réflexion sur la prévention de la maltraitance envers les enfants	<i>Marie-Hélène Gagné</i>	2020-01-09
P-060 en liasse	Étude longitudinale sur le devenir des jeunes	<i>Martin Goyette</i>	2020-01-09

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-061 en liasse	Documents divers produits par Varda Mann-Fader	<i>Varda Mann-Fader</i>	2020-01-09
P-062	Les parcours scolaires des enfants et adolescents pris en charge par la protection de la jeunesse	<i>Nadia desbiens et Élodie Marion</i>	2020-01-09
P-063	Les impacts sur les familles des modifications à la LPJ	<i>Marie-Christine St-Jacques</i>	2020-01-09
P-064	Mieux comprendre l'engagement des parents dans l'intervention en protection de la jeunesse	<i>Marie-Christine St-Jacques</i>	2020-01-09
P-065	Témoignage de Garine Papazian-Zohrabian	<i>Garine Papazian-Zohrabian</i>	2020-01-09
P-066	Articles divers déposés par Garine Papazian-Zohrabian	<i>Garine Papazian-Zohrabian</i>	2020-01-09
P-067	Présentation de Chantal Lavergne et Sarah Dufour	<i>Chantal Lavergne et Sarah Dufour</i>	2020-01-10
P-068	Les familles issues de la diversité culturelle et la protection de la jeunesse	<i>Chantal Lavergne et Sarah Dufour</i>	2020-01-10
P-069	Le placement en protection de la jeunesse	<i>Marie-Andrée Poirier, Geneviève Pagé et Doris Châteauneuf</i>	2020-01-10
P-070	Pour la protection et le bien-être des enfants	<i>Michelle Dionne et Jacques Perreault</i>	2020-01-10
P-071	Présentation D ^{re} Odile Lapierre	<i>D^{re} Odile Lapierre</i>	2020-01-10
P-072	Leaving care and the transition to adulthood	<i>Martin Goyette</i>	2020-01-09
P-073	Rapport sur la stabilité résidentielle – Novembre 2019	<i>Martin Goyette</i>	2020-01-09
P-074	Rapport sur la scolarisation des jeunes placés – Décembre 2019	<i>Martin Goyette</i>	2020-01-09
P-075	Rapport sur l'instabilité des placements – Juin 2019	<i>Martin Goyette</i>	2020-01-09
P-076	La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement	<i>Martin Goyette</i>	2020-01-09
P-077	Mémoire déposé dans le cadre des consultations publiques sur le projet de loi 10	<i>Martin Goyette</i>	2020-01-09
P-078	Mémoire de la FFARIQ	<i>Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec (FFARIQ)</i>	2020-02-04
P-079	Mémoire L'intervention des services de protection de la jeunesse en contexte de violence conjugale	<i>Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF)</i>	2020-02-04
P-080	Mémoire de l'Alliance des maisons d'hébergement de 2 ^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale	<i>Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale</i>	2020-02-04
P-081	Mémoire Ensemble, unissons nos voix pour les enfants	<i>DPJ et DP du Québec</i>	2020-02-04
P-082	Mémoire de l'organisme le Rond-Point	<i>Rond-Point</i>	2020-02-04

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-083	Mémoire Ruptures forces parent-enfant et imputabilité de l'État – Pour la protection de la famille francophone d'Amérique	<i>Les papas en action pour l'équité</i>	2020-02-04
P-084 en liasse	Documents divers Les Papas en action pour l'équité	<i>Les Papas en action pour l'équité</i>	2020-02-04
P-085	Mémoire Enjeux relatifs aux services aux jeunes et aux familles en contexte de vulnérabilité	<i>Directeurs et directrices du programme jeunesse</i>	2020-02-04
P-086	Mémoire des directrices et directeurs régionaux de la santé publique du Québec	<i>Directrices et directeurs régionaux de la santé publique du Québec</i>	2020-02-04
P-087	Mémoire de la CSDM (CSDM)	<i>Commission scolaire de Montréal (CSDM)</i>	2020-02-04
P-088	Mémoire Pour des communautés mobilisées en protection de la jeunesse	<i>Avenir d'enfants</i>	2020-02-04
P-089	Mémoire Travailler ensemble en amont pour mieux soutenir les familles	<i>Marie-Eve Clément</i>	2020-02-04
P-090	Mémoire Renforcer le soutien aux familles et développer les partenariats pour favoriser la solidarité communautaire et mieux protéger les enfants et la jeunesse à risqué des communautés noires anglophones	<i>Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges</i>	2020-02-04
P-091	Mémoire L'adaptation culturelle: une réponse communautaire à un problème de protection de la jeunesse	<i>Réseau de développement et de la prévention afro-canadien</i>	2020-02-04
P-092	Mémoire Réussir la protection de la jeunesse avec les familles vulnérables – Constats et propositions	<i>ATD Quart Monde</i>	2020-02-05
P-093	Les dimensions cachées de la pauvreté	<i>ATD Quart Monde</i>	2020-02-05
P-094	Présentation Maximiser le potentiel de chacun	<i>Commission scolaire Lester B. Pearson</i>	2020-02-05
P-095	Mémoire de la FIPEQ-CSQ	<i>Fédération des intervenants en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ)</i>	2020-02-05
P-096	Mémoire de la FCSQ	<i>Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)</i>	Doublon Voir P-210
P-097	Mémoire Le point d'ancrage	<i>Association québécoise des CPE</i>	2020-02-06
P-098	Mémoire de la FQDE	<i>Fédération des directions d'établissement d'enseignement (FQDE)</i>	2020-02-06
P-099	Mémoire Faire de l'école un véritable partenaire de la protection des enfants	<i>Association montréalaise des directions d'établissements scolaires (AMDES)</i>	2020-02-06
P-100	Présentation de l'AQCPE	<i>Association québécoise des CPE (AQCPE)</i>	2020-02-06
P-101	Final Report –One step forward, two steps back... November 2019	<i>Elizabeth Fast, Nakuset Melanie Lefebvre</i>	2020-02-11

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-102	Rapport final – Un pas en avant, deux pas en arrière... Novembre 2019	<i>Elizabeth Fast, Nakuset et Melanie Lefebvre</i>	2020-02-11
P-103	Federal Legislation on Indigenous Child Welfare in Canada	<i>Christiane Guay et Lisa Ellington</i>	2020-02-11
P-104	Fiches Vers une gouvernance innue de la protection de la jeunesse – 16 juin 2019	<i>Christiane Guay et Lisa Ellington</i>	2020-02-11
P-105	Article Comprendre la normalité innue en matière d'“adoption” et de garde coutumière – Sébastien Grammond et Christiane Guay 2016	<i>Christiane Guay et Lisa Ellington</i>	2020-02-11
P-106	Texte L'interaction entre le droit innu et le droit québécois de l'adoption – Sébastien Grammond et Christiane Guay 2018	<i>Christiane Guay et Lisa Ellington</i>	2020-02-11
P-107	Article Les familles autochtones: des réalités sociohistoriques et contemporaines aux pratiques éducatives singulières – Christiane Guay 2015	<i>Christiane Guay et Lisa Ellington</i>	2020-02-11
P-108	Article Le territoire, source de guérison – Récits d'expérience des Innus d'Uashat mak Mani-utenam – Christiane Guay et Catherine Delisle-L'Heureux 2019	<i>Christiane Guay et Lisa Ellington</i>	2020-02-11
P-109	Article La famille élargie, incontournable chez les Innus – Christiane Guay, Sébastien Grammond et Catherine Delisle-L'Heureux 2018	<i>Christiane Guay et Lisa Ellington</i>	2020-02-11
P-110	Article La protection des enfants autochtones se tourner vers l'expérience américaine pour contrer la surreprésentation – Christiane Guay, Emmanuelle Jacques et Sébastien Grammond 2014	<i>Christiane Guay et Lisa Ellington</i>	2020-02-11
P-111	Présentation L'autodétermination des peuples autochtones en matière de protection de la jeunesse	<i>Christiane Guay et Lisa Ellington</i>	2020-02-11
P-112	Cahiers ODENA – Innovation sociale et transformation institutionnelle en contexte autochtone –La Clinique Minowé au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or 2019	<i>Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) et Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVO)</i>	2020-02-11
P-113	Recommandations du RCAAQ	<i>Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) et Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVO)</i>	2020-02-11
P-114	Mino Pimatisioin – Mieux-être et santé autochtone – Une réponse novatrice pour renouveler l'offre de soins... 2018	<i>Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) et Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVO)</i>	2020-02-11
P-115	Mino Pimatisioin – Mieux-être et santé autochtone – Synthèse Une réponse novatrice pour renouveler l'offre de soins... 2018	<i>Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) et Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVO)</i>	2020-02-11

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-116	Mino Pimatisioin – Mieux-être et santé autochtone – Une réponse novatrice pour renouveler l'offre de soins... 2018	<i>Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) et Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVO)</i>	2020-02-11
P-117	Mino Pimatisioin – Mieux-être et santé autochtone – Principaux services de première ligne à offrir au Centre d'amitié autochtone	<i>Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) et Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVO)</i>	2020-02-11
P-118	Mémoire Les enfants autochtones et les services de protection de la jeunesse au Québec	<i>Femmes autochtones du Québec</i>	2020-02-11
P-119	Présentation sur la prise en charge des services sociaux de protection de la jeunesse pour les Anicinape	<i>Peggie Jérôme</i>	2020-02-11
P-120	Mémoire The system is “broken”: concrete actions are needed to end systemic discrimination	<i>Ghislain Picard</i>	2020-02-12
P-121	Mémoire Le système est «brisé»: des actions concrètes s'imposent pour mettre fin au racisme systémique	<i>Ghislain Picard</i>	2020-02-12
P-122	Présentation du CBHSSJB	<i>Bella Petawabano</i>	2020-02-12
P-123	Caldwell Report: Indian residential schools	<i>Cindy Blackstock</i>	2020-02-12
P-124	Definitions of Child Abuse and Neglect – March 2019	<i>Cindy Blackstock</i>	2020-02-12
P-125	Just Societies Health Equity and Dignified Lives	<i>Cindy Blackstock</i>	2020-02-12
P-126	Spirit Bear Plan – End Inequalities in Public Services for First Nations Children, Youth and Families	<i>Cindy Blackstock</i>	2020-02-12
P-127	Le Plan de l'Ourson Spirit – Mettez fin aux iniquités dans la prestation de services publics pour les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations	<i>Cindy Blackstock</i>	2020-02-12
P-128	Mémoire de Innu Takuaiakan Uashat mak Mani-utenam (ITUM)	<i>Nadine Vollant</i>	2020-02-13
P-129	Présentation de Nadine Vollant	<i>Nadine Vollant</i>	2020-02-13
P-130	Mémoire du Regroupement des CPE de la Côte-Nord	<i>Regroupement des CPE de la Côte-Nord</i>	2020-02-13
P-131	Mémoire Pour que la protection des enfants devienne l'affaire de tous	<i>CIUSSS de l'Estrie – CHUS</i>	2020-02-18
P-132	Présentation du mémoire	<i>CIUSSS de l'Estrie – CHUS</i>	2020-02-18
P-133	Plan d'action pour la jeunesse	<i>CIUSSS de l'Estrie – CHUS</i>	2020-02-18
P-134	Présentation de la Commission scolaire Val-des-Cerfs	<i>Commission scolaire Val-des-Cerfs</i>	2020-02-18
P-135	Voir grand pour les tout-petits 0-5 ans en Estrie	<i>CIUSSS de l'Estrie – CHUS</i>	2020-02-18
P-136	Présentation Avant la protection du directeur de la santé publique de l'Estrie	<i>Alain Poirier</i>	2020-02-19
P-137	Voir grand pour les tout-petits 0-5 ans en Estrie – Rapport du directeur de la santé publique de l'Estrie	<i>Alain Poirier</i>	2020-02-19

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-138	Présentation L'éducation et la scolarisation des jeunes en situation de vulnérabilité	<i>Sylvain Bourdon</i>	2020-02-19
P-139	Présentation Témoignage en 4 points	<i>Nadia Rousseau</i>	2020-02-20
P-140	Mémoire du Service de police de la Ville de Sherbrooke	<i>Service de police de la Ville de Sherbrooke</i>	2020-02-20
P-141	Présentation L'intérêt de l'enfant et l'adoption	<i>Carmen Lavallée</i>	2020-02-20
P-142	Bilan La persévérance scolaire – 10 ans d'action et de mobilisation – 2006-2016 du PREE/TECIE	<i>Marie-France Bélanger, Martial Gaudreau et Josiane Bergeron</i>	2020-02-20
P-143	Rapport annuel 2018-2019 – Alignement stratégique 2016-2020 – Pour favoriser la persévérance et la réussite éducative des jeunes Estriens – PREE	<i>Marie-France Bélanger, Martial Gaudreau et Josiane Bergeron</i>	2020-02-20
P-144	Guide d'accompagnement à la première transition scolaire – PREE	<i>Marie-France Bélanger, Martial Gaudreau et Josiane Bergeron</i>	2020-02-20
P-145	Synthèse du Guide d'accompagnement à la première transition scolaire – PREE	<i>Marie-France Bélanger, Martial Gaudreau et Josiane Bergeron</i>	2020-02-20
P-146	Mémoire de l'OPCQ	<i>Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ)</i>	2020-02-25
P-147	Pour un système adapté à chaque enfant au Québec	<i>Collectif droits des enfants</i>	2020-02-25
P-148	Présence policière dans les établissements d'enseignement – Cadre de référence Septembre 2017	<i>Sûreté du Québec</i>	2020-02-26
P-149	Grand organigramme de la SQ	<i>Sûreté du Québec</i>	2020-02-26
P-150	Outils et programmes de prévention de la criminalité et de rapprochement avec la communauté – Clientèle jeunesse	<i>Sûreté du Québec</i>	2020-02-26
P-151	Présentation de la SQ	<i>Sûreté du Québec</i>	2020-02-26
P-152	Tables concertation où siègent les PIMS et CLPC de la SQ	<i>Sûreté du Québec</i>	2020-02-26
P-153	Observation générale n° 2 2002 ONU	<i>UNICEF</i>	2020-02-26
P-154	General comment n° 2 2002 ONU	<i>UNICEF</i>	2020-02-26
P-155	Observation générale n° 5 2003 ONU	<i>UNICEF</i>	2020-02-26
P-156	General comment n° 5 2003 ONU	<i>UNICEF</i>	2020-02-26
P-157	Observation générale n° 14 2013 ONU	<i>UNICEF</i>	2020-02-26
P-158	Principles relating to the Status of National Institutions (The Paris Principles) ONU	<i>UNICEF</i>	2020-02-26
P-159	Résolution adoptée Assemblée générale le 4 mars 1994 – Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme ONU	<i>UNICEF</i>	2020-02-26
P-160	Mémoire de Jean-François Champoux	<i>Jean-François Champoux</i>	2020-02-26

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-161	Présentation Programme sociojudiciaire – Intervenir auprès des familles vivant des conflits sévères de séparation – Une coparentalité à construire	<i>Robert Proulx et Nathaly Saint-Arnaud</i>	2020-02-26
P-162	Présentation Office of Children and Youth Advocate – OCYA	<i>Del Graff</i>	2020-02-26
P-163	Advocary Practice Framework 2019 – OCYA	<i>Del Graff</i>	2020-02-26
P-164	Modèle de coordination en prévention de la criminalité, relations communautaires et interventions jeunesse	<i>Sûreté du Québec</i>	2020-02-26
P-165	Projet de parrainage des nouveaux jeunes par les membres du Conseil des jeunes – Hiver 2019-2020	<i>Témoin huis clos</i>	2020-02-26
P-166	Données relatives aux mesures particulières 2010-2019	<i>Denis Lafortune</i>	2020-02-27
P-167	Mémoire Doter la première ligne des ressources nécessaires au renforcement de son action préventive et redonner à la Loi sur la protection de la jeunesse son caractère d'exception	<i>CIUSSS de la Capitale-Nationale</i>	2020-02-08
P-168	Santé publique et prévention de la maltraitance envers les enfants – 17 mars 2020	<i>CIUSSS de la Capitale-Nationale</i>	2020-02-08
P-169	Mémoire Pour la bienveillance de nos petits-enfants	<i>Association des grands-parents du Québec</i>	2020-02-08
P-170	Présentation du directeur de la santé publique	<i>CIUSSS de la Capitale-Nationale</i>	2020-02-08
P-171	Mémoire Entre servir et desservir	<i>Centres d'assistance et accompagnement aux plaintes</i>	2020-02-08
P-172	Mémoire Le soliloque entre les hommes et la DPJ	<i>Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes</i>	2020-02-08
P-173	Sondage auprès des hommes québécois – Rapport final – Novembre 2018	<i>Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes</i>	2020-02-08
P-174	Où en sont les hommes québécois en 2014 – Sondage sur les valeurs, les rôles sociaux et le rapport des hommes québécois avec les services – Juillet 2015	<i>Masculinités et Société</i>	2020-02-08
P-175	Intervention auprès des pères séparés ayant des difficultés d'accès	<i>Masculinités et Société</i>	2020-02-08
P-176	Une perspective socio-juridique d'accès à la Justice – Rapport final – Janvier 2018	<i>Masculinités et Société</i>	2020-02-08
P-177	Perception des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé ainsi que leur rapport aux services – métasynthèse – Avril 2014	<i>Masculinités et Société</i>	2020-02-08
P-178	Article La tête entre les deux jambes: l'importance de miser sur les forces des hommes et sur le rapport de cultures dans l'intervention – 2018	<i>Masculinités et Société</i>	2020-05-28
P-179	Mémoire du Regroupement des organismes Espace du Québec	<i>Regroupement des organismes Espace du Québec</i>	2020-05-28

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-180	Espace: son analyse	<i>Regroupement des organismes Espace du Québec</i>	2020-05-28
P-181	Mémoire Soutenir les parents ayant vécu de mauvais traitements ou traumatismes développementaux afin d'interrompre les trajectoires de risque intergénérationnelles	<i>Nicolas Berthelot</i>	2020-05-28 Doublon Voir P-207
P-182	Guide d'intervention	<i>CAVAC Outaouais</i>	Retiré le 2020-05-15
P-183	Déclaration pour la Commission	<i>Témoignage huis clos</i>	2020-05-28
P-184	Mémoire Placer le bien-être des enfants au coeur de nos priorités	<i>Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)</i>	2020-05-26
P-185	Mémoire La représentation des enfants par avocat en matière de protection de la jeunesse	<i>Commission des services juridiques du Québec</i>	2020-05-20
P-186	Mémoire du CIUSSS du Saguenay – LacSt-Jean	<i>CIUSSS du Saguenay – LacStJean</i>	2020-05-28
P-187	Mémoire du CIUSSS CPEJ du Saguenay – LacStJean	<i>CIUSSS CPEJ du Saguenay – LacStJean</i>	2020-05-28
P-188	Mémoire sur la trajectoire de services destinés aux enfants vulnérables et à leurs familles	<i>Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrice du Québec (OPPQ)</i>	2020-05-28
P-189	Mémoire de l'AMPEQ	<i>Association des médecins en protection de l'enfance du Québec (AMPEQ)</i>	2020-05-20
P-190	Mémoire du CHU Ste-Justine	<i>Centre hospitalier universitaire Ste-Justine</i>	2020-05-28
P-191	Mémoire de INESSS	<i>Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)</i>	2020-05-21
P-192	Mémoire de l'OPQ	<i>Ordre des psychologues du Québec (OPQ)</i>	2020-05-28
P-193	Mémoire de la CSN	<i>Confédération des syndicats nationaux (CSN)</i>	2020-05-28
P-194	Mémoire du RMICJ	<i>Regroupement des médecins et infirmières en Centre jeunesse (RMICJ)</i>	2020-05-21
P-195	Mémoire de l'AQPEA	<i>Association de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (AQPEA)</i>	2020-05-28
P-196	Mémoire de l'AESQ	<i>Association des éducatrices et éducateurs spécialisés du Québec (AESQ)</i>	2020-05-21
P-197	Mémoire Agir ensemble pour améliorer le parcours de vie des jeunes exposés à plusieurs facteurs de risques ou vivant en situation de pauvreté au Bas-St-Laurent	<i>Démarche COSMOSS</i>	Doublon Voir P-212

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-198	Mémoire Les familles d'accueil veulent être traitées en partenaires	Centrale des syndicats démocratiques (CSD)	2020-05-28
P-199	Témoignage Pourquoi je quitte le navire	Annick Hébert	2020-05-28
P-200	Mémoire de la Coalition-Batshaw	Coalition-Batshaw	Doublon Voir P-238
P-201	Mémoire Pour une intervention de qualité	Association du personnel retraité du Centre jeunesse de Montréal	2020-05-28
P-202	Mémoire de Boscoville	Boscoville	Doublon Voir P-243
P-203	Mémoire de Véronique Rhodet	Véronique Rhodet	2020-05-28
P-204	Mémoire La protection de la jeunesse vue par les équipes et des jeunes des Auberges du coeur du Québec	Regroupement des Auberges du du coeur du Québec (RACQ)	2020-05-28
P-205	Mémoire Une démarche d'action communautaire en prévention de la violence, de l'abus et de la négligence envers les enfants –Ensemble... pas à pas... prendre soin de la vie	Cible Famille Brandon	2020-05-28
P-206	Mémoire du RPCU	Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU)	2020-05-27
P-207	Mémoire Soutenir les parents ayant vécu de mauvais traitements ou des traumatismes développementaux afin d'interrompre les trajectoires de risqué intergénérationnelles	Nicolas Bertholet	2020-05-22
P-208	Mémoire du RVP	Regroupement pour la valorisation de la paternité (RPV)	2020-05-28
P-209	Mémoire Jeunes en difficulté du RLS Bordeaux-Cartierville-St-Laurent	CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	2020-05-28
P-210	Mémoire de la FCSQ	Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)	2020-05-28
P-211	Mémoire Une intervention en prévention de la négligence et de la maltraitance faites aux enfants par des para-professionnels: des parents-visiteurs	Fondation de la Visite	2020-05-28
P-212	Mémoire Agir ensemble pour améliorer le parcours de vie des jeunes exposés à plusieurs facteurs de risques ou vivant en situation de pauvreté au Bas-St-Laurent	Démarche COSMOSS et CISSS du Bas-St-Laurent	2020-05-28
P-213	Mémoire Parfois, la meilleure façon d'aider un enfant est de demander à son parent: Qu'est-ce que je peux faire pour t'aider?" C'est ce que fait La Maison Kangourou 24h/7.	La Maison Kangourou	2020-05-28
P-214	Dossier de presse 2019 de La Maison Kangourou	La Maison Kangourou	2020-05-28
P-215	Mémoire Des milliers de sentinelles pour protéger nos enfants	Réseau pour un Québec Famille	2020-05-28
P-216	Mémoire de la Ligue des Africains du Canada	Ligue des Africains du Canada	2020-05-28

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-217	Mémoire L'importance du soutien au rôle parental des OCF pour renforcer le mieux-être des enfants du Québec	Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)	2020-05-28
P-218	Mémoire Recommandations sur le rôle de la DPJ dans le cadre de l'éducation à domicile	Association québécoise pour l'éducation à domicile (AQED)	2020-05-28
P-219	Mémoire et présentation La surreprésentation des enfants noirs suivi par le système de protection de l'enfance et la nécessité de l'action en partenariat	Université McGill	2020-05-28
P-220	Mémoire de la TROC-M	Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROC-M)	2020-05-28
P-221	Mémoire de la COFAQ	Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)	2020-05-28
P-222	Mémoire de la QCGN (français)	Quebec Community Groups Network (QCGN)	2020-05-28
P-223	Mémoire de la QCGN (anglais)	Quebec Community Groups Network (QCGN)	2020-05-28
P-224	Mémoire L'école: un maillon essentiel à la protection des enfants vulnérables	Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	2020-05-28
P-225	Extrait d'une résolution de la Table des directeurs généraux des régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière (Table DGILLL) à sa réunion du 13 décembre 2019	Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	2020-05-28
P-226	Mémoire Les camps de jour: un maillon essentiel dans la prévention de la négligence – L'expérience de Mercier-Ouest	AC ³ MO Mercier-Ouest	2020-05-28
P-227	Quelques réflexions de la Clinique pédiatrique transculturelle (CPT) de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	Clinique pédiatrique transculturelle de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont	2020-05-28
P-228	Mémoire Pour le droit des enfants de vivre sans pauvreté, sans préjugés et sans violence	Fédération des associations de familles monoparentales et recomposés du Québec (FAFMRO)	2020-05-28
P-229	Bulletin de liaison – Pour le droit des enfants de vivre sans pauvreté, sans préjugé et sans violence – Mars 2020	Fédération des associations de familles monoparentales et recomposés du Québec (FAFMRO)	2020-05-28
P-230	Mémoire du CAAQ	Centre d'amitié autochtone de Québec (CAAQ)	2020-05-28
P-231	Présentation du programme GESPER, une initiative sociale innovante	Parents-Espoir	2020-05-28
P-232	Dépliant Le programme GESPER	Parents-Espoir	2020-05-28
P-233	Une réflexion du Centre international de recherche et d'éducation familiale	Centre international de recherche et d'éducation familiale (CIREF)	2020-05-28

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-234	Mémoire du CPE l'Attrait mignon	Centre de la petite enfance l'Attrait mignon	2020-05-28
P-235	Rapport de du CRSSS Baie-James	Centre régional de santé et services sociaux de la BaieJames	2020-05-28
P-236	Mémoire Droits de l'enfant et autodétermination des peuples autochtones – Aperçu des compétences législatives du Québec	Geneviève Ménard et Véronique Breton	2020-05-28
P-237	Mémoire La prise en charge des familles par la DPJ au risque de la rupture du lien	Pétales Québec	2020-05-28
P-238	Mémoire de la Coalition Batshaw	Coalition Batshaw	2020-05-28
P-239	Pour un meilleur soutien au développement des enfants, des jeunes et de leur famille dans leur environnement	CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	2020-05-28
P-240	Mémoire du CALACS Châteauguay	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Châteauguay	2020-05-28
P-241	Mémoire du Centre Louise-Amélie	Centre Louise-Amélie	2020-05-28
P-242	Mémoire du CALACS L'Ancre	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) L'Ancre	2020-05-28
P-243	Mémoire de Boscoville	Boscoville	2020-05-28
P-244	Mémoire Favoriser l'autonomie des jeunes	CISSS de Laval	2020-05-28
P-245	Mémoire C'est un droit d'être parent, ne l'oublions pas	Ex aequo	2020-05-28
P-246	Mémoire L'itinérance jeunesse: L'importance de la transition à la vie adulte lors d'un passage à la protection de la jeunesse	Comité jeunes et familles vulnérables de la région de Montréal	2020-05-28
P-247	Mémoire Une démarche d'action communautaire en prévention de la violence, de l'abus et de la négligence envers les enfants – Ensemble... pas à pas... prend soin de la vie	Cible Famille Brandon	Doubleton Voir P-205
P-248	Mémoire Précarisation et marginalisation des enfants de familles migrantes à statut récaire – Les effets des barrières systémiques à l'accès aux soins de santé	Médecins du monde Canada	2020-05-28
P-249	Mémoire de la Fondation Marie-Vincent	Fondation Marie-Vincent	2020-05-28
P-250	Mémoire de l'ACSSSS	Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux (ACSSSS)	2020-05-28
P-251	Mémoire Créer et nourrir le lien de confiance	Fondation OLO	2020-05-28
P-252	Mémoire Projet Porte-Voix 2012-2019 de la prise en charge à la prise en compte	Organisme Coup d'éclats	2020-05-28

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-253	Mémoire La supervision des droits d'accès: L'enfant d'abord!	<i>Regroupement québécois des ressources de supervision des droits d'accès (RQRSDA)</i>	2020-05-28
P-254	Mémoire Les liens qui nous unissent	<i>CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal</i>	2020-05-28
P-255	Mémoire de la MRC de Minganie	<i>Municipalité régionale de comté de Minganie</i>	2020-05-28
P-256	Mémoire de La Maison Bleue	<i>La Maison Bleue</i>	2020-05-28
P-257	Rapport du coroner Catherine Rudel-Tessier – Le 31 mars 2014	<i>La Maison Bleue</i>	2020-05-28
P-258	Mémoire de l'AJRJ	<i>Association pour les jeunes de la rue de Joliette (AJRJ)</i>	2020-05-28
P-259	Le bilan des meurtres d'enfants s'alourdira si la violence conjugale postséparation n'est pas considérée	<i>Maison d'aide et d'hébergement L'Émergence</i>	2020-05-28
P-260	Mémoire Plus fort, ensemble	<i>CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et Institut universitaire Jeunes en difficulté</i>	2020-05-28
P-261	Mémoire Soutenir la recherche en protection de la jeunesse – Un incontournable pour guider l'amélioration des pratiques et des services	<i>CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et Institut universitaire Jeunes en difficulté</i>	2020-05-28
P-262	Prioriser la protection et le développement de nos enfants au Québec: un choix pour guider nos actions vers des services sécuritaires et de qualité	<i>CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec</i>	2020-05-28
P-263	Mémoire Unités d'intervention interdisciplinaires à l'application des mesures	<i>CISSS des Laurentides</i>	2020-05-28
P-264	Présentation du projet de reorganisation professionnelle à l'application des mesures – 12 décembre 2019	<i>CISSS des Laurentides</i>	2020-05-28
P-265	Mémoire du Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île	<i>Refuge pour les femmes de l'Ouest de l'Île</i>	2020-05-28
P-266	Mémoire "Une volonté d'être pour nos enfants"	<i>Enfants Mode d'Emploi</i>	2020-05-28
P-267	Mémoire des CISSS Montérégie-Est, Montérégie-Centre et Montérégie-Ouest	<i>CISSS de la Montérégie-Est, Montérégie-Centre et Montérégie-Ouest</i>	2020-05-28
P-268	Sommaire exécutif du mémoire par le CISSS de la Montérégie-Est	<i>CISSS de la Montérégie-Est</i>	2020-05-28
P-269	Mémoire Les conséquences des réformes Couillard et Barrette sur les services sociaux	<i>Mélanie Bourque et Josée Grenier</i>	2020-05-28
P-270	Jugement de la Cour du Québec N°: 460-41-001722-172 du 14 janvier 2020	<i>Juge Mario Gervais</i>	2020-05-28
P-271	Jugement de la Cour du Québec N°: 460-41-001888-197 du 14 janvier 2020	<i>Juge Mario Gervais</i>	2020-05-28
P-272	Mémoire Les pères une partie du problème ou une partie de la solution?	<i>AutonHommie</i>	2020-05-28

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-273	Témoignage du Réseau Maisons Oxygène	<i>Réseau Maisons Oxygène</i>	2020-05-28
P-274	Rapport final – Bilan de l'implantation de la direction adjointe du continuum social jeunesse – Juillet 2019	<i>Amélie Labelle, Renée Lamontagne, Jacques Labonté et Mathieu Ouellet</i>	2020-05-28
P-275	Recherche Violence conjugale devant les tribunaux de la famille: enjeux et pistes de solution – 2019	<i>Fédération des maisons d'hébergement pour femmes</i>	2020-05-28
P-276	Projet Premier Logis 2018-2020	<i>Habitations du Vieux-Shawbridge</i>	2020-05-28
P-277	Mémoire Pour une modification de l'article 611 concernant les droits d'accès des grands-parents auprès de leur petits-enfants – Avril 2019	<i>Regroupement de parents à la défense des droits parentaux</i>	2020-05-28
P-278	Mémoire Consultation publique sur la réforme du droit de la famille – Mai 2019	<i>Regroupement de parents à la défense des droits parentaux</i>	2020-05-28
P-279	Mémoire L'alcoolisation foetale: une condition acquise in utero, s'apparentant à une maltraitance, rarement intentionnelle, pouvant causer chez l'enfant des dommages permanents, ainsi que des mé-sadaptations secondaires sérieuses, ignorée par et dans le Réseau de la protection de la jeunesse	<i>SAFERA Trouble du spectre de l'alcoolisation foetale</i>	2020-05-28
P-280	Mémoire Les droits à l'épreuve de la réhabilitation – Regard d'un sociologue sur le traitement des jeunes contrevenants à Montréal	<i>Nicolas Sallée</i>	2020-05-28
P-281	Lettre du 19 novembre 2019 du D ^r Mounir Samy	<i>Mounir Samy et la Fondation Aquarium</i>	2020-05-28
P-282	Notes biographiques de Mounir Samy	<i>Mounir Samy et la Fondation Aquarium</i>	2020-05-28
P-283	Mémoire de l'IFACEF	<i>Institut de formation et d'aide communautaire à l'enfant et à la famille (IFACEF)</i>	2020-05-28
P-284	Mémoire d'un travailleur social et psychothérapeute	<i>Enfants Droits à protéger</i>	2020-05-28
P-285	Mémoire La santé dentaire des enfants placés sous la LPJ et retirés du milieu familial	<i>Hélène Lamonde, Nathalie Mitchell, Denys Ruel et Bruna Schiavon</i>	2020-05-28
P-286	Mémoire de Céline Giroux, Louise Fournier et Marc Bélanger	<i>Céline Giroux, Louise Fournier et Marc Bélanger</i>	2020-05-28
P-287	Mémoire de Céline Giroux, Louise Fournier et Marc Bélanger - Deuxième partie	<i>Céline Giroux, Louise Fournier et Marc Bélanger</i>	2020-05-28
P-288	Article L'intelligence artificielle pour protéger les enfants et Le Rapport Beaumont – Réaction des médias dans les jours qui ont suivi la conférence de presse – 23 avril au 2 mai 1998	<i>Inconnu</i>	2020-05-28
P-289	Témoignage du SSI Canada	<i>Service Social International Canada</i>	2020-05-28
P-290	Mémoire de Nathalie Bigras	<i>Nathalie Bigras</i>	2020-05-28
P-291	Copie du chapitre XII – La protection de la jeunesse – Janvier 2020	<i>Mario Provost</i>	2020-05-28

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-292	Témoignage de Family Ties	<i>Family Ties</i>	2020-05-28
P-293	Réflexion d'une travailleuse sociale dans le contexte de vie des enfants, leurs enjeux développementaux, leurs besoins et leurs droits	<i>Jeanne-D'Arc Roy</i>	2020-05-28
P-294	Mémoire de Julie Blanchette	<i>Julie Blanchette</i>	2020-05-28
P-295	Mémoire Le développement de l'intervention spécialisée des intervenants sociaux, une Clé précieuse pour l'amélioration continue de la qualité des services à l'enfant et sa famille	<i>Nicole D'Astous</i>	2020-05-28
P-296	Forum jeunes et santé mentale 2019 – Critique de la psychiatrie actuelle au Québec Avis et mesures recommandés	<i>Benoit Croteau</i>	2020-05-28
P-297	Mémoire Prévalence et facteurs de risque les plus fortement associés à la présence de stress traumatique secondaire chez les intervenants sociaux en protection de la jeunesse – 2018	<i>Véronique Tessier</i>	2020-05-28
P-298	Mémoire Pour une société digne de confiance de ses enfants	<i>Espace Libre Lanaudière</i>	2020-05-28
P-299	Mémoire de Pierre Barry, intervenant social retraité du Centre jeunesse de Québec	<i>Pierre Barry</i>	2020-05-28
P-300	Avis sur l'état des services aux jeunes en protection de la jeunesse	<i>Andrée Le Blanc</i>	2020-05-28
P-301	Mémoire de la Chaire de recherche sur les enfants transgenres et leurs familles	<i>Chaire de recherche sur les enfants transgenres et leurs familles</i>	2020-05-28
P-302	Mémoire Les mutilations génitales féminines au Québec	<i>Luce Cloutier et Andrée Yanacopoulos (PDF Québec)</i>	2020-05-28
P-303	Mémoire Les cris du coeur négligés de nos enfants: comment briser le cycle répétitif de la maltraitance	<i>Josée Martel</i>	2020-05-28
P-304	Mémoire La voix de l'enfant	<i>Ps.éd. et psychothérapeute</i>	2020-05-28
P-305	Mémoire d'une intervenante	<i>Intervenante confidentielle</i>	2020-05-28
P-306	Mémoire État des services de proximité, constats d'une praticienne	<i>Anonyme, travailleuse sociale</i>	2020-05-28
P-307	Mémoire La protection des enfants victimes d'abus ou de négligence vivant au sein de groupes sectoriels ou de communautés fermées	<i>Lorraine Derocher</i>	2020-05-28
P-308	Réflexion de Pierre Séguin	<i>Pierre Séguin</i>	2020-05-28
P-309	Plaidoyer pour des soins de qualité aux enfants et adolescents placés en Centre jeunesse	<i>Michel Doucet</i>	2020-05-28
P-310	Mémoire Le traitement des abus sexuels – L'intervention en abus sexuel lors de la rétention d'un signalement en protection de la jeunesse	<i>Christine Baron</i>	2020-05-28
P-311	Mémoire de Serge Grenier	<i>Serge Grenier</i>	2020-05-28
P-312	Mémoire sur la considération du besoin d'attachement dans la LPJ et les besoins des familles à risque	<i>Rosemarie Soucy</i>	2020-05-28

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-313	Témoignage professionnel et avis	Caroline Auger, Stéphanie Bélanger-Cateysson et Carole-Anne Cadoret-Lemieux	2020-05-28
P-314	Mémoire Un rendez-vous incontournable	Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ)	2020-05-26
P-315	“Votre histoire” Synthèse des témoignages	Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ)	2020-05-28
P-316	Les Auberges du coeur selon les régions administratives du Québec	Le Regroupement des Auberges du coeur du Québec (RACQ)	2020-05-22
P-317	Services Les Auberges du coeur	Le Regroupement des Auberges du coeur du Québec (RACQ)	2020-05-22
P-318	Les jeunes des Auberges du coeur	Le Regroupement des Auberges du coeur du Québec (RACQ)	2020-05-22
P-319	Article L'accès à la justice et leur droit de participation devant les tribunaux: quelques réflexions – 2014	Mona Paré	2020-05-20
P-320	La participation des enfants aux procédures de protection de la jeunesse à travers le prisme de la vulnérabilité – 2020	Mona Paré	2020-05-20
P-321	Présentation du Mémoire sur la trajectoire de services destinés aux enfants vulnérables et à leurs familles	Ordre des psychoéducatrices et psychoéducateurs du Québec (OPPQ)	2020-05-27
P-322	Mémoire Le processus de règlement des dossiers au Tribunal de la jeunesse et l'organisation des services jeunesse au Québec	Sonia Gilbert	2020-05-28
P-323	Déclaration de Mario Trépanier et Christine Drouin	Mario Trépanier et Christine Drouin	2020-05-28
P-324	Présentation Prévenir les homicides intrafamiliaux	Mario Trépanier et Christine Drouin	2020-05-28
P-325	Entente P.H.A.R.E. (Prévention des homicides intrafamiliaux par des actions rapides et engages)	Mario Trépanier et Christine Drouin	2020-05-28
P-326	Guide Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal – Mai 2012	Mario Trépanier et Christine Drouin	2020-05-28
p-327	Plan d'investissement en vue d'une diminution des actes de violence conjugale et familiale au Québec 2017-2028	Mario Trépanier et Christine Drouin	2020-05-28
P-328	Déclaration (Huis clos)	Témoign huis clos	2020-05-28
P-329	Mémoire de La Traversée	La Traversée	2020-05-28
P-330	Déclaration signée de la responsable du Centre soir d'enfants	Centre Soir d'enfants	2020-05-28

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-331	Déclaration signée de l'Ordre des psychologues du Québec	Ordre des psychologues du Québec (OPQ)	2020-05-28
P-332	Synthèse des 42 forums régionaux – Mai 2020	Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ)	2020-05-28
P-333	Annexe 1 Comptes rendus des 42 forums régionaux – Mai 2020	Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ)	2020-05-28
P-334	Annexe 2 Canevas de prise de notes durant les forums régionaux – Mai 2020	Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ)	2020-05-28
P-335	Présentation de l'AMPEQ	Association des médecins en protection de l'enfance du Québec (AMPEQ)	2020-05-20
P-336	Présentation La représentation par avocat des enfants en matière de protection de la jeunesse	Commission des services juridiques (CSJ)	2020-05-20
P-337	Déclaration de Nathalie Sasseville	Nathalie Sasseville	2020-05-28
P-338	Déclaration de Fannie Girard, travailleuse sociale, médiatrice familiale et expert à la Cour Supérieure	Fannie Girard	2020-05-28
P-339	Déclaration de l'Équipe intervention jeunesse du Saguenay – Lac-St-Jean	Audrey Bouchard et Martin Lamontagne	2020-05-28
P-340	Déclaration de Denis Richard, avocat	Denis Richard	2020-05-28
P-341	Déclaration de l'organisme Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais	Bettyna Bélizaire et Michelle Makoko	2020-05-28
P-342	Déclaration du Centre de la petite enfance Aux Mille Couleurs	Nathalie Hotte	2020-05-28
P-343	Déclaration confidentielle	Témoign anonyme	2020-05-28
P-344	Déclaration de la Commission scolaire des Draveurs	Julie Legault, Josée St-Hilaire et Michel Enright	2020-05-28
P-345	Déclaration de Caroline Gaudreault, Directrice de la protection de la jeunesse et directrice provinciale	CIUSSS du Saguenay – LacStJean	2020-05-28
P-346	Déclaration de la CSD-ADREQ	Luc Vachon, Diane Thomas et Normand Pépin	2020-05-28
P-347	Déclaration du Centre d'intervention en abus sexuel pour la famille	Sébastien Lachambre et Tatou Parisien	2020-05-28
P-348	Lettre du Mouvement Jeunes et Santé mentale – Pas le temps d'ouvrir les plaies	France Brault, Yami Morin, Émilie Roy et Anne-Marie Boucher	2020-05-28
P-349	Témoignage Maison de la famille des Basques	Laurie Vaillancourt	2020-05-28
P-350	Déclaration du Carrefour Miséricorde	Nancy McMillan et Nathalie Kirouac	2020-05-28
P-351	Déclaration de Simon Lapierre	Simon Lapierre	2020-05-28

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-352	Déclaration Grands Frères et Grandes Soeurs de l'Outaouais	Yvonne Dubé	2020-05-28
P-353	Guide de pratiques efficaces en mentorat	Grands Frères et Grandes Soeurs de l'Outaouais	2020-05-28
P-354	Déclaration des cheffes de service et adjoint PDJ du CIUSSS du Saguenay – Lac-St-Jean	Gina Gaudreault, Nathalie Pearson, François Perron et Sophie Turgeon	2020-05-28
P-355	Déclaration du Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire, 2 ^e génération en Outaouais	Josée Caron	2020-05-28
P-356	Projet d'évaluation de programmes en négligence: Résultats de l'évaluation des effets du Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire, 2 ^e génération (PAPFC ²) – Octobre 2014	Annie Bérubé, Diane Dubeau, Sylvain Coutu, Denise Côté, Annie Devault et Carl Lacharité	2020-05-28
P-357	Projet d'évaluation de programmes en négligence: Résultats de l'implantation – Novembre 2012	Annie Bérubé, Diane Dubeau, Sylvain Coutu, Denise Côté, Annie Devault et Carl Lacharité	2020-05-28
P-358	Mémoire L'importance du langage clair	En Clair	2020-05-27
P-359	Déclaration Patrick Corriveau	DPJ de la Capitale-Nationale	2020-05-28
P-360	Rencontre de travail avec les CISSS et les CIUSSS – Synthèse des enjeux identifiés – 26 mai 2020	Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ)	2020-05-28
P-361	Mémoire de la CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)	2020-05-28
P-362	Rapport sur la mise en oeuvre de la Loi sur la protection de la jeunesse (Article 156.1 de la LPJ) – Février 2020	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)	2020-05-28
P-363	Mémoire de l'organisme Éducaloi	Éducaloi	2020-05-27
P-364	Témoignage de Mona Paré	Mona Paré	2020-05-20
P-365	Déclaration de la CSN	Confédération des syndicats nationaux (CSN)	2020-05-28
P-366	Déclaration d'Audrey Doucet	Audrey Doucet	2020-05-28
P-367	Présentation du ministère de la Justice	Ministère de la Justice du Québec (MJQ)	2020-05-28
P-368	Témoignage de la Maison Famille RiveSud	Maison de la Famille Rive-Sud	2020-06-08
P-369	Déclaration à huis clos	Témoignage huis clos	2020-06-08
P-370	Rapport annuel 2018-2019 de la Maison Famille Rive-Sud	Maison Famille Rive-Sud	2020-06-08
P-371	Plan stratégique Projet Premier logis	Comité de pilotage Premier Logis	2020-06-08
P-372	Témoignage Les infirmières en centre jeunesse: perçues comme un mal nécessaire	Suzanne Desmeules, Mélanie Gervais et Agathe Godin	2020-06-08

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-373	Témoignage Réadaptation dans la communauté enfance nord-ouest	Rosalie Barbeau-Desjardins, Julie Carlsen, Robert Caron, Marie Daley et Karine Lévesque	2020-06-08
P-374	Déclaration ROEQ	Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ)	2020-06-08
P-375	Compte rendu de rencontre du 4 mars 2020 avec l'Honorable Claire L'Heureux-Dubé	Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ)	2020-06-08
P-376	Articles de l'organisme Accès au droit et à la justice (ADAJ)	Sarah Bardaxoglou, Angela Campbell, Valentine Fau et Shauna Van Praagh	2020-06-08
P-377	Mémoire des gestionnaires au secteur jeunesse de la Mauricie Centre-du-Québec	Geneviève Ferland-Mercier, Manon Fleury et Lynda Plante	2020-06-08
P-378	Témoignage Mon Histoire	Témoignage huis clos	2020-06-08
P-379	Témoignages écrits et présentés à la Commission Laurent par des intervenantes du CPEJ de Chibougamau	Chantale Baillie, Karyne Larouche, Annie Trucotte et Katie Deschênes	2020-06-08
P-380	Lettre de la Coopérative d'économie familiale de Lanaudière	Guylaine Fauteux	2020-06-08
P-381	Mémoire L'enfant vulnérable et la triade adoptive	Catherine Desrosiers	2020-06-08
P-382	Déclaration des réviseuses du CIUSSS du Saguenay – Lac-St-Jean	Valérie Pilotte et Michelle Lavoie	2020-06-08
P-383	Mémoire de la FMOQ	Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ)	2020-06-08
P-384	Fiches de la CDPDJ	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)	2020-06-08
P-385	Déclaration de l'Association des grands-parents du Québec (AGPQ)	Henri Lafrance	2020-06-08
P-386	Déclaration du Réseau Masculinités & Société et du Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes	Jacques Roy et Valérie Richer	2020-06-08
P-387	Lettre en complément de l'OTSTCFQ	Ordre des travailleurs et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ)	2020-06-08
P-388	Déclaration d'une technicienne en délinquance du CISSS de Chaudière-Appalaches	Kim Turgeon	2020-06-08
P-389	Mémoire Prendre soin des intervenantes oeuvrant dans le domaine de la protection de la jeunesse, c'est prendre soin des enfants les plus vulnérables de notre société	Isabelle C. Morin, Amélie Favreau, Karine Rousseau-Dumont et Sabrina Sicotte	2020-06-08
P-390	Lettre de deux psychologues du CIUSSS de la Capitale-Nationale	Joelle Gabus et Thibault Sériès	2020-06-08

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-391	Mémoire par l'organisation Parole d'excluEs	<i>Normez Najac, Marilyn Butler et Bochra Manai</i>	2020-06-08
P-392	Document Rencontre du 14 janvier 2020 – DPJ sous le baobab	<i>Groupe Sous le Baobab</i>	2020-06-08
P-393	Mémoire Point de vue des réviseurs de la DPJ du CIUSSS du Centre-de-l'Île-de-Montréal	<i>Réviseurs de la DPJ du CIUSSS du Centre-de-l'Île-de-Montréal</i>	2020-06-08
P-394	Doctorat en service social – Difficultés émotionnelles et relations professionnelles: portrait de l'expérience des intervenants en protection de l'enfance – 2019	<i>Isabelle Le Pain</i>	2020-06-08
P-395	Document synthèse du projet de recherche doctoral – Difficultés émotionnelles et relations professionnelles: portrait de l'expérience des intervenant.e.s en protection de l'enfance – Avril 2020	<i>Isabelle Le Pain</i>	2020-06-08
P-396	Déclaration de la présidente-directrice générale et de la directrice de la protection de la jeunesse du CISSS de l'Outaouais	<i>Josée Filion et Martine Bilodeau</i>	2020-06-08
P-397	Déclaration de la directrice de la protection de la jeunesse et directrice provinciale pour la région de l'Outaouais	<i>Colette Nadeau</i>	2020-06-08
P-398	Présentation de la directrice de la protection de la jeunesse et directrice provinciale pour la région de l'Outaouais	<i>Colette Nadeau</i>	2020-06-08
P-399	Déclaration du Comité régional de l'Entente multisectorielle (CREM) en Outaouais	<i>Isabelle Roy</i>	2020-06-08
P-400	Plan d'action 2018-2020 – Application de l'entente multisectorielle – Région 07 - Outaouais	<i>Isabelle Roy</i>	2020-06-08
P-401	Guide de l'Entente multisectorielle – Mars 2018	<i>Isabelle Roy</i>	2020-06-08
P-402	Rencontre régionale de l'Entente multisectorielle – Région 07 –Outaouais – Sujets abordés de 2009 à aujourd'hui	<i>Isabelle Roy</i>	2020-06-08
P-403	Déclaration La Fondation Le Petit Blanchon	<i>Diane Guérard, Nathalie Duchemin et Daniel Ruelland</i>	2020-06-08
P-404	Déclaration de la coordonnatrice clinique Triple P	<i>France Landry</i>	2020-06-08
P-405	Déclaration de Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ)	<i>Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ)</i>	2020-06-08
P-406	Déclaration du président-directeur général et de la directrice du programme Jeunesse du CIUSSS de la Capitale-Nationale	<i>Michel Delamarre et Amélie Morin</i>	2020-06-08
P-407	Plan d'action intégré DJ-PDJ – Structure de projet du CIUSSS de la Capitale-Nationale	<i>Michel Delamarre et Amélie Morin</i>	2020-06-08
P-408	Témoignage Marilouy Doré	<i>Marilouy Doré</i>	2020-06-08
P-409 en liasse	Mémoires en liasse partie 1	<i>Auteurs divers</i>	2020-06-08
P-410 en liasse	Mémoires en liasse partie 2	<i>Auteurs divers</i>	2020-06-08

CÔTE	TITRE DU DOCUMENT	NOM DU TÉMOIN OU DE L'ORGANISME	DATE DU DÉPÔT
P-411 en liasse	Mémoires en liasse partie 3	<i>Auteurs divers</i>	2020-06-08
P-412	Mémoire CCSMTL	<i>Alain Lafleur et Stéphane Clavette</i>	01-04-2021
P-413	Mémoire de M.-A. Poirier, D. Châteauneuf, G. Pagé, Equipe de Placement et Adoption	<i>Marie-Andrée Poirier, Geneviève Pagé et Doris Châteauneuf</i>	01-04-2021
P-414	Youth Transition and Appendix, 2020	<i>CWLC Child Welfare League of Canada</i>	01-04-2021
P-415	Recueil des pratiques, DSM	<i>CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et CIUSSS de la Capitale-Nationale</i>	01-04-2021
P-416	Tableau DPJ Autochtone 2015	<i>Mohawk Community of Kahnawake 2015</i>	01-04-2021
P-417	Proposition pour le MSSS : Appréciation de la performance clinique des services aux jeunes en difficulté et leur famille	<i>Nathalie Garon</i>	01-04-2021
P-418	Rapport provincial GFISC 2017	<i>Esposito et al. 2019</i>	01-04-2021
P-419	KSCS Description of QCKahnawake Agreement	<i>Mohawk Council of Kahnawake and Kahnawake Shakotiiia'takehnhas Community Services</i>	01-04-2021
P-420 en liasse	Trajectoires enfants, CONFIDENTIEL Partie 01 à Partie 78	<i>CIUSSS et CISSS du Québec</i>	01-04-2021
P-421 en liasse	Données des PDRH des CIUSSS et CISSS du Québec Parties 01 à 16	<i>CIUSSS et CISSS du Québec</i>	01-04-2021
P-422 en liasse	Tableaux sources des Quanti Parties 01 à 08	<i>CIUSSS et CISSS du Québec</i>	01-04-2021
P-423	Les Constats de la CSDEPJ au 30 novembre 2020	<i>CSDEPJ</i>	01-04-2021
P-424	Cadre de référence – Un projet de vie, des racines pour la vie 2009	<i>ACJQ</i>	01-04-2021
P-425	Standards des pratiques, 2004	<i>ACJQ</i>	01-04-2021
P-426	Chantiers Maltais, 2001	<i>Comité de coordination des chantiers jeunesse</i>	01-04-2021

LISTE DES VILLES VISITÉES DANS LE CADRE DES FORUMS

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	VILLES VISITÉES	DATE	CITOYEN(NE)S	PROFESSIONNEL(LE)S	
01	Bas-Saint-Laurent	Rimouski	11 février	10	62
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Alma	28 janvier	41	90
03	Capitale-Nationale	Québec	21 janvier	36	91
04	Mauricie	Trois-Rivières	16 janvier	26	74
05	Estrie	Granby	14 janvier	56	91
06	Montréal	Francophones	3 février	26	93
		Anglophones	15 et 30 janvier	33	55
		Communautés culturelles	22 janvier	9	65
07	Outaouais	Gatineau	4 février	20	78
08	Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda	3 février	15	72
09	Côte-Nord	Baie-Comeau	13 février	8	70
10	Nord-du-Québec	Chibougamau	29 janvier	9	48
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Gaspé	12 février	13	49
		L'Étang-du-Nord	12 et 13 février	11	21
12	Chaudière-Appalaches	Sainte-Marie	22 janvier	16	91
13	Laval	Laval	16 janvier	22	95
14	Lanaudière	Joliette	30 janvier	31	84
15	Laurentides	Saint-Jérôme	21 janvier	37	90
16	Montérégie	Longueuil	23 janvier	14	99
		Châteauguay	23 janvier	22	62
17	Centre-du-Québec	Drummondville	15 janvier	33	46
			488	1 526	
Participation totale				2 014 personnes	



ANNEXE 10

RAPPORTS DES FORUMS

Synthèse des 42 forums régionaux

https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-332_Synthese_Forums_CSDEPJ.pdf

Comptes rendus des 42 forums régionaux

https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-333_ANNEXE1_Forums_Comptes_Rendus_CSDEPJ.pdf

LISTE DES RENCONTRES DE TRAVAIL AVEC LES CISSS-CIUSSS

La CSDEPJ a choisi de tenir des rencontres de travail privées avec les représentant(e)s de tous les établissements qui n'auraient pas l'occasion de témoigner en audiences publiques, afin de s'assurer de capter leurs constats et leurs recommandations. Deux ou trois commissaires de la CSDEPJ ont assisté à chacune de ces rencontres afin de questionner les gestionnaires présent(e)s. La formule allégée de ces rencontres visait également à permettre des échanges plus libres, où les gestionnaires seraient à l'aise de dénoncer des situations et de nommer des enjeux qui, pour diverses raisons, sont rarement cités dans l'espace public.

À ces rencontres étaient invités les principaux(-ales) gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux, c'est-à-dire les présidents-directeurs généraux et présidentes-directrices générales (PDG) des CISSS et des CIUSSS du Québec, les directeurs et directrices de la protection de la jeunesse (DPJ), les directeurs et directrices des programmes jeunesse (DPJe), ainsi que les directeurs et directrices de la santé publique (DSP).

ÉTABLISSEMENTS RENCONTRÉS ¹	DATE
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	Jeudi 16 janvier 2020
CISSS de Chaudière-Appalaches	Mercredi 22 janvier 2020
CRSSS de la Baie-James	Mercredi 29 janvier 2020
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	Lundi 3 février 2020
CISSS de la Côte-Nord	Jeudi 13 février 2020
CISSS de la Gaspésie	Mercredi 12 février 2020
CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal	Lundi 9 mars 2020
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal	Lundi 9 mars 2020
CISSS de la Montérégie-Centre	Mardi 10 mars 2020
CISSS de la Montérégie-Est	Mercredi 11 mars 2020
CISSS de la Montérégie-Ouest	Mercredi 11 mars 2020
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Rencontre annulée ²
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal	Rencontre annulée
CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal	Rencontre annulée
CISSS de Laval	Rencontre annulée
CISSS des Laurentides	Rencontre annulée
CISSS de Lanaudière	Rencontre annulée
CISSS des Îles	Rencontre annulée

Pour consulter le rapport final sur les rencontres de travail avec les CISSS et les CIUSSS :

https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-360_Rapport_Final_Rencontres_CISSS_CIUSSS_CSDEPJ.pdf

¹ À noter que les représentants des CISSS et CIUSSS de l'Estrie, de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Outaouais devaient quant à eux être entendus en audiences publiques. En raison des bouleversements engendrés par la COVID-19, seules les audiences publiques de l'Estrie ont pu avoir lieu.

² En raison des mesures de distanciation sociale et des bouleversements provoqués par la COVID-19, sept de ces rencontres ont finalement dû être annulées, en mars.



ANNEXE 12

STATISTIQUES VOTRE HISTOIRE, PAROLE CITOYENNE ET RAPPORT
Synthèse des témoignages « Votre histoire »

https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-315_Rapport_Votre_histoire_CSDEPJ.pdf



ANNEXE 13

ANALYSE QUALITATIVE DE TRAJECTOIRES D'ENFANTS

En janvier 2020, la Commission a demandé par subpoena à tous les CISSS-CIUSSS d'envoyer : les rapports Réception/Traitement des signalements, les rapports Évaluation/Orientation, les rapports en vue de la Révision/Tribunal, les mesures volontaires/ordonnances, les plans d'intervention et les plans de services individualisés et un imprime écran du profil de service de l'utilisateur incluant les placements. Plus précisément, ces documents devaient provenir de 5 dossiers répondant aux trajectoires suivantes :

- Un dossier d'enfant ou d'adolescent qui a fait l'objet d'un suivi en mesures volontaires et pour lequel la situation n'a pas généré un nouveau signalement dans les 3 années suivant la fermeture;
- Un dossier d'un enfant signalé avant l'âge de 2 ans pour lequel des mesures de protection sont toujours en cours et qui est âgé de 6 à 12 ans;
- Un dossier d'un enfant signalé avant l'âge de 2 ans pour lequel des mesures de protection sont toujours en cours et qui est âgé de 12 à 17 ans;
- Un dossier d'enfant ou d'adolescent placé en famille d'accueil ou en centre de réadaptation ayant vécu plus de 3 déplacements, incluant les retours en milieu familial;
- Un dossier d'enfant suivi en milieu familial depuis plus de 2 ans.

Les dossiers devaient être déterminés de façon aléatoire dans la banque de dossiers en protection de la jeunesse. La Commission a également demandé que ces documents soient exempts de caviardage afin de faciliter l'analyse.

16 établissements CISSS-CIUSSS ont transmis les dossiers demandés à l'exception d'un CIUSSS qui n'a pas fourni la trajectoire numéro 4 - enfant placé ayant vécu plus de 3 déplacements - et un autre qui n'a pas fourni la trajectoire numéro 3 - enfant signalé avant 2 ans et âgé de 12 à 17 ans - et ce, pour des raisons inconnues. Au total, c'est donc 78 dossiers d'enfants qui ont fait l'objet d'un suivi en protection de la jeunesse. Une analyse qualitative de ces dossiers a été faite selon les critères exposés plus bas.

CONFIDENTIALITÉ

Ces dossiers sont hautement confidentiels parce qu'ils contiennent des renseignements qui permettent d'identifier les enfants, les jeunes ou leurs parents. La loi sur la protection de la jeunesse spécifie que les renseignements recueillis dans le cadre de son application ne peuvent être divulgués, publiés ou diffusés.

Pour se conformer à la loi, les dossiers recueillis auprès des CISSS-CIUSSS ont été versés dans la preuve de la Commission avec une cote confidentielle, car même caviardés, ce serait possible d'identifier les enfants, les jeunes ou leurs parents. De plus, une ordonnance de non-publication et non-divulgateur a été émise afin de s'assurer du respect de la protection de ces informations.

CHAPITRE P-34.1

LOI SUR LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

CHAPITRE II

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET DROITS DES ENFANTS

11.2. Les renseignements recueillis dans le cadre de l'application de la présente loi concernant un enfant ou ses parents et permettant de les identifier sont confidentiels et ne peuvent être divulgués par qui que ce soit, sauf dans la mesure prévue au chapitre IV.1 ou, s'ils concernent l'adoption d'un enfant, dans la mesure prévue au chapitre IV.0.1.

1984, c. 4, a. 9; 1994, c. 35, a. 11; 2017, c. 12, a. 55.

11.2.1. Dans le cadre de la présente loi, nul ne peut publier ou diffuser une information permettant d'identifier un enfant ou ses parents, à moins que le tribunal ne l'ordonne ou ne l'autorise aux conditions qu'il détermine ou que la publication ou la diffusion ne soit nécessaire pour permettre l'application de la présente loi ou d'un règlement édicté en vertu de celle-ci.

En outre, le tribunal peut, dans un cas particulier, interdire ou restreindre, aux conditions qu'il fixe, la publication ou la diffusion d'informations relatives à une audience du tribunal.
2006, c. 34, a. 9; 2017, c. 18, a. 9.

LES TRAJECTOIRES D'ENFANTS

La Commission a élaboré une grille d'analyse permettant de mettre en lumière les principaux enjeux liés aux différentes étapes d'un dossier de protection de la jeunesse :

1. L'application du processus en protection de la jeunesse
2. L'identification du projet de vie
3. Placements et déplacements de l'enfant
4. Le processus judiciaire et les ordonnances
5. Les services à l'enfant et à sa famille
6. La parole de l'enfant

1. L'application du processus protection de la jeunesse

Dans cette section, il était essentiel pour la Commission d'analyser trois aspects importants : l'utilisation de la grille d'analyse du concept de protection pour prendre une décision - article 38,2 de la *Loi sur la protection des enfants* - LPJ -, le nombre d'intervenantes assignées au dossier depuis le début du processus et la référence après la fermeture.

1.1 L'utilisation de la grille d'analyse du concept de protection pour prendre une décision

D'entrée de jeu, il est important de préciser que la LPJ prévoit à l'article 38.2 que :

« Toute décision visant à déterminer si un signalement doit être retenu pour évaluation ou si la sécurité ou le développement d'un enfant est compromis doit notamment prendre en considération les facteurs suivants:

- a) la nature, la gravité, la chronicité et la fréquence des faits signalés;
- b) l'âge et les caractéristiques personnelles de l'enfant;
- c) la capacité et la volonté des parents de mettre fin à la situation qui compromet la sécurité ou le développement de l'enfant;
- d) les ressources du milieu pour venir en aide à l'enfant et à ses parents »¹.

L'analyse des trajectoires visait donc à identifier dans les différents rapports si la décision de l'intervenante était appuyée sur les 4 facteurs énumérés précédemment pour déterminer la compromission de l'enfant.

1.2 Le nombre d'intervenantes assignées au dossier depuis le début du processus

La création d'un lien thérapeutique entre l'intervenante et son client est essentielle dans l'atteinte des objectifs fixés au plan d'intervention. Dans cette section, la Commission souhaitait mettre en lumière le nombre d'intervenantes avec lesquelles la famille a dû composer depuis le début de leur implication avec les services de la protection de la jeunesse. Pour pouvoir compléter l'analyse de cet aspect, la Commission n'avait pas accès à l'historique des assignations responsables dans le Projet intégration jeunesse - PIJ. Ainsi, la Commission s'est basée sur le

¹ Loi sur la protection de la jeunesse.

nombre d'intervenantes qui ont signé les différents rapports évaluation-orientation-révision. Par conséquent, il s'agit d'une donnée « approximative » qui a été analysée à cet égard.

1.3 Référence après la fermeture

Tel que stipulé à l'article 50.1 de la LPJ :

« Si le directeur constate que la sécurité ou le développement de l'enfant n'est pas compromis, mais qu'il est d'avis que ce dernier, ses parents ou l'un d'eux ont besoin d'aide, il est assujéti aux obligations prévues à l'article 45.2 ».

L'article 45.2 de la LPJ stipule que :

« S'il ne retient pas un signalement pour évaluation, mais qu'il est d'avis que l'enfant, ses parents ou l'un d'eux ont besoin d'aide, le directeur doit les informer des services et des ressources disponibles dans leur milieu. Il doit, s'ils y consentent, les conseiller et les diriger de façon personnalisée vers les établissements, les organismes ou les personnes les plus aptes à leur venir en aide et convenir avec la personne qui fournit le service des modalités d'accès à ce service, notamment du délai. De plus, il doit, s'ils y consentent, transmettre à cette personne l'information pertinente sur la situation ».

Ainsi, la Commission souhaitait vérifier si la Direction de la protection de la jeunesse - DPJ s'était acquittée de cette obligation dans les situations pour lesquelles l'intervention en protection de la jeunesse s'est terminée. Partant de la prémisse que cette information devrait se trouver au rapport rédigé au moment de la fermeture, la Commission s'est basée sur les informations contenues dans les rapports pour apprécier cet aspect.

2. L'identification du projet de vie

En 2009, l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) a adopté un cadre de référence en lien avec la notion de projet de vie. D'entrée de jeu, on peut lire dans ce cadre de référence que : « *L'entrée en vigueur, en juillet 2007, des modifications de la Loi sur la protection de la jeunesse - LPJ - confirment l'importance pour tout enfant de vivre dans un milieu qui lui assure la continuité des soins et la stabilité des liens et des conditions de vie dont il a besoin pour s'enraciner, se développer et s'épanouir. Les directeurs de la protection de la jeunesse du Québec - DPJ - ont ardemment souhaité ces modifications. Nous avons la conviction profonde qu'il est dans l'intérêt des enfants de leur donner accès à un projet de vie. Leur avenir et celle de notre société en dépendent².* » Cet extrait du cadre de référence *Un projet de vie des racines pour la vie* a amené la Commission à regarder de plus près la façon dont s'applique, dans la pratique, la trajectoire « projet de vie ».

Les bonnes pratiques prévoient que, dès qu'un risque d'instabilité ou de discontinuité est identifié dans la situation de l'enfant, l'intervenante a l'obligation d'enclencher la démarche Projet de vie et doit prévoir une planification concurrente qui assurera à l'enfant la stabilité et la continuité des soins. Ce risque doit être analysé lors de l'étape orientation. Dans cette section, la Commission a vérifié si des éléments traduisant un risque d'instabilité et de discontinuité étaient établis au rapport d'orientation. Si ces éléments sont présents, est-ce que l'intervenante a enclenché la démarche Projet de vie et prévu la planification concurrente. Dans le cas où l'intervenante n'a pas analysé le risque d'instabilité et de discontinuité à l'étape Orientation, la Commission a alors vérifié à quel moment à l'application des mesures la planification concurrente a été faite. Finalement, la Commission s'est atardée à la façon dont le tribunal avait joué un rôle dans la planification concurrente et l'identification du projet de vie de l'enfant.

2 Cadre de référence sur les projets de vie : Des racines pour la vie.

3. Placements et déplacements de l'enfant

Dans cette section, la Commission a souhaité s'attarder aux trajectoires des enfants qui font l'objet d'un retrait de leur milieu familial. L'analyse vise à déterminer le nombre de déplacements subits par les enfants, incluant les retours en milieu familial et les motifs justifiant ces déplacements. De plus, la Commission a tenté de vérifier le support qui a été offert à la famille lors d'une réintégration en milieu familial afin d'éviter que l'enfant soit de nouveau retiré de son milieu familial.

4. Le processus judiciaire et les ordonnances

Dans l'analyse qualitative, la Commission a lu les ordonnances contenues au dossier de l'enfant afin d'en extraire des particularités. La lecture de ces ordonnances devait aussi permettre à la Commission d'analyser la façon dont la parole de l'enfant est considérée par le tribunal.

5. Les services à l'enfant et à sa famille

Dans cette section, la Commission s'est attardée aux services qui ont été dispensés à la famille avant et pendant l'implication du Directeur de la protection de la jeunesse - DPJ. Au surplus, la Commission souhaitait vérifier si dans les situations où différents services sont offerts à la famille en cours de suivi à la protection de la jeunesse, un plan de service individualisé - PSI a été mis en place pour définir les objectifs et le rôle des différents collaborateurs. La Commission a aussi vérifié si la famille bénéficiait d'un plan d'intervention à jour.

6. La parole de l'enfant

L'analyse effectuée faite permettra de mettre en lumière la façon dont la parole de l'enfant est traduite dans les différents rapports - évaluation, orientation, révision - et dans les ordonnances.



ANNEXE 14

DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES FORMATIONS INITIALES, DES ACTIVITÉS RÉSERVÉES ET DES PROFILS RECHERCHÉS DANS LES CISSS-CIUSSS DU QUÉBEC

Pour les fins du rapport de la CSDEPJ, les formations initiales, les activités réservées et les profils recherchés dans les CISSS-CIUSSS du Québec ont été analysés sous l'angle des cours de base nécessaires pour intervenir auprès des jeunes en difficulté et leur famille, des compétences à développer pour répondre aux activités réservées et aux profils recherchés par les milieux de pratique. L'analyse a servi à répondre aux questions suivantes :

Est-ce que les intervenants ont la formation, les compétences, l'encadrement et les connaissances requises pour rendre une intervention de qualité?

Est-ce que la modélisation de la formation académique, pratique et continue est adéquate?

Est-il reconnu que la pratique en protection de la jeunesse et auprès des jeunes et de leur famille en première ligne est une pratique spécialisée?

Est-ce que les titres d'emploi correspondent au profil de compétences recherchées pour exercer dans les services Jeunes en difficulté (JED) et Protection de la jeunesse (PJ)?

Est-ce que l'interaction entre les milieux de pratique, le milieu académique et les ordres professionnels est adéquate pour permettre l'intégration des nouvelles connaissances dans les pratiques?

Documents analysés

Plusieurs sources ont été utilisées pour cette analyse. Elle inclut plusieurs informations provenant de sites Internet - cursus de formations des collèges et universités, nomenclatures ministérielles, affichages de postes des CISSS-CIUSSS. Les sources sont décrites en références bibliographiques à la fin de cette annexe.

Formations initiales

L'analyse a été réalisée pour cinq disciplines universitaires :

- Travail social
- Psychoéducation
- Criminologie
- Psychologie
- Sexologie

Trois disciplines collégiales :

- Travail social
- Éducation spécialisée
- Intervention en délinquance

Chaque cursus de formation a été analysé dans la majorité des différentes universités et collèges de la province selon les connaissances de base nécessaires à la formation en intervention jeunesse :

- Relation d'aide en contexte d'autorité
- Loi sur la protection de la jeunesse et lois complémentaires
- Développement de l'enfant et de l'adolescent
- Pratiques collaboratives
- Modèle écosystémique
- Approche participative
- Approche culturelle
- Intervention familiale
- Problématiques de maltraitance (abus sexuel, abus physique, négligence), troubles de comportement, santé mentale et toxicomanie

Activités réservées

Les diplômes terminaux universitaires donnent accès aux permis des ordres professionnels. Les cursus de formation doivent donc inclure les connaissances et compétences minimales pour permettre aux étudiants d'intégrer leur ordre professionnel respectif et pouvoir exercer les activités réservées. Les ordres professionnels et les milieux d'enseignement participent à un comité de formation inclus dans un règlement sur la formation. Cependant, ce comité n'est que consultatif et non décisionnel.

Le projet de loi n° 21, chapitre 28 soit la *Loi la modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale* et des relations humaines est entrée en vigueur en 2012 à la suite de son adoption en 2009. Son objectif est de mettre en place des mécanismes aidant l'évolution des pratiques, la collaboration et la concertation entre les divers domaines d'intervention dans un souci de continuité des services. La population peut ainsi avoir accès à des services compétents, peu importe le niveau d'intervention. La loi veut permettre une utilisation optimale des compétences par l'interdisciplinarité et la multidisciplinarité. Elle détermine des activités réservées à risque de préjudice, particulièrement auprès de la clientèle vulnérable. Treize activités réservées ont été déterminées et onze sont de type « évaluation ». Plusieurs des activités réservées sont exercées dans le domaine de la protection de la jeunesse.

Les activités considérées préjudiciables:

- présentent un caractère irrémédiable
- sont complexes
- impliquent un haut degré de technicité
- sont contre-indiquées dans certaines situations
- peuvent causer ou entraîner des complications
- peuvent entraîner ou accentuer une atteinte à l'intégrité physique ou morale
- comportent un potentiel d'abus physique, émotif ou sexuel
- peuvent causer ou entraîner des perturbations, telles l'aliénation, la dépendance ou la détresse
- peuvent causer ou entraîner la perte d'un droit.

Nomenclatures et profils recherchés

Neuf CISSS-CIUSSS ont été répertoriés pour l'exercice. Voici des exemples de nomenclatures et de profils recherchés pour des Agents de relations humaines, des Travailleurs sociaux, des Techniciens en éducation spécialisée et des Techniciens en service social :

NOMENCLATURE

Agent de relations humaines

Personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux. Plus particulièrement, la personne aura à intervenir auprès du jeune pour l'aider à retrouver un équilibre au plan personnel, familial et social.

Responsabilités :

- Dispenser des services psychosociaux auprès des jeunes et de leur famille dans le besoin, dans le cadre de l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA) et de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS).
- Élaborer et appliquer les plans d'interventions et/ou les plans de services en considération du mandat de protection.
- Collaborer avec les organismes et les ressources du milieu de vie du système-client.
- Appliquer les politiques conformément aux procédures établies par le CJQ.
- Participer aux réunions d'équipe et aux autres instances de développement de la pratique.
- Développer et maintenir un excellent partenariat avec les équipes cliniques.
- Accomplir toute autre tâche à la demande de son supérieur immédiat.

Exigences :

- **Être membre de l'Ordre des travailleurs sociaux** et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec **ou de l'Ordre** des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.
- **Baccalauréat** en service social ou **maîtrise** en psychoéducation ou baccalauréat en criminologie (droits acquis).
- Posséder un permis de conduire valide.
Connaissance de la **problématique enfance-famille**.
- Connaissance de la **loi de la protection de la jeunesse**.
- Capacité d'**intervention en contexte d'autorité**.
- Habileté à effectuer des interventions dans un très court délai.
- Capacité à travailler sous pression.
- Habileté à désamorcer des situations de crise.
- Capacité à gérer les priorités.

PROFIL RECHERCHÉ

Agent de relations humaines

Personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux notamment le Programme évaluation et orientation et application des mesures de la Direction de la protection de la Jeunesse

Exigences :

La personne détient un DEC en techniques d'éducation spécialisée, de travail social, d'intervention en délinquance ou un baccalauréat en travail social ou en psychoéducation. Le Technicien en assistance sociale exerce des activités à caractère social selon les techniques propres à sa profession. Il collabore à l'évaluation de l'ensemble des besoins des usagers et participe à l'élaboration des plans d'intervention. Il voit à la poursuite des objectifs thérapeutiques déterminés au plan d'intervention. Oriente les usagers vers les différentes ressources susceptibles de répondre à ses besoins. Participe et collabore aux activités de formation, aux rencontres d'équipe et aux différents projets.

Possibilité d'intégrer différents secteurs tels que :

- Jeunesse (volet CLSC ou volet Protection de la jeunesse application des mesures)
- Personnes âgées (soutien à la personne en perte d'autonomie ou soutien à domicile)
- Déficience intellectuelle, Trouble du spectre de l'autisme – Troubles graves de comportement
- Santé mentale adulte, dépendance et toxicomanie
- Déficience physique et réadaptation physique professionnelles ou non.

Nous invitons les étudiants de ces programmes de formation à postuler, car possibilité d'affectation à temps partiel.

NOMENCLATURE

Agent de relations humaines (DPJ)

Capacité d'analyse, de jugement, de prise de décision et pour certains programmes/clientèle vous êtes en mesure d'entrer en relation d'aide dans un contexte d'autorité.

Services d'évaluation/orientation et l'application des mesures au Centre jeunesse

L'agent(e) de relations humaines intervient, dans un contexte d'autorité, auprès des jeunes et de leur famille aux prises avec des difficultés majeures sur le plan de leur fonctionnement personnel, familial ou social.

Il existe des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux du Centre Jeunesse en vertu de lois (LSSSS, LPJ, LSJPA).

Il interagit avec le milieu afin que la protection et le développement de l'enfant soient assurés et que celui-ci puisse bénéficier d'un soutien constant dans sa communauté.

Il vise à éliminer la situation de compromission et à assurer la réinsertion sociale du jeune. L'agent(e) de relations humaines s'appuie sur les capacités de la famille et sur les ressources du milieu pour que chaque enfant puisse développer son plein potentiel.

Exigences : (poste anglophone)

- Expertise Cour Supérieure / Adoption / Recherche d'antécédents Doit être **membre de l'ordre** des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ).
- Doit détenir 3 ans d'expérience à titre de professionnel en mission Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) au cours des 5 dernières années.

PROFIL RECHERCHÉ

Travailleur social

Personne qui exerce des activités de conception, d'orientation, de consultation, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Exigences requises :

- Doit détenir un baccalauréat en travail social ou en service social.
- Doit être membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux du Québec.

NOMENCLATURE

Travailleur social

Personne qui exerce des activités de conception, d'orientation, de consultation, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

* Multiples clientèles : protection de la jeunesse, info-sociale, CLSC programme santé mentale et dépendance, hébergement RI-RTF, soutien à domicile, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, etc.

Exigences :

- Doit détenir un baccalauréat en travail social ou en service social.
- Doit être membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux du Québec.
- Capacité à travailler en équipe et en interdisciplinarité
- Sens des responsabilités
- Autonomie et bon jugement clinique
- Orienté vers le client
- Capacité d'adaptation et d'organisation
- Maîtrise de soi et gestion du stress
- Connaissance et intérêt marqué pour tout ce qui concerne la culture de sécurité en vigueur dans l'établissement
- Connaissance des lois s'appliquant au réseau de la santé et des services sociaux (un atout)
- Des connaissances ou de l'expérience avec la clientèle en protection de la jeunesse, en déficience intellectuelle ou physique ainsi qu'en santé mentale seront considérées comme des atouts.

PROFIL RECHERCHÉ

Travailleur social

Personne qui exerce des activités de conception, d'orientation, de consultation, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux.

Exigences :

- Doit détenir un premier diplôme universitaire terminal en service social ou en cours d'obtention.
- Si elle utilise ce titre réservé, la personne salariée doit fournir annuellement à l'employeur la preuve qu'elle est membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec.

NOMENCLATURE

Technicien en éducation spécialisée

Personne qui, de façon immédiate, assure l'éducation et la rééducation des usagers en milieu institutionnel ou externe selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec l'équipe de professionnels en place, en vue de la réadaptation de l'individu et/ou de sa réinsertion dans la société.

Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant, coordonnant et animant les activités prévues au programme, pour assurer l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats.

Elle observe et analyse le comportement des usagers, participe à l'évaluation de leurs besoins et de leurs capacités et note leur évolution en rédigeant les documents appropriés. Elle fournit la programmation de ses activités.

PROFIL RECHERCHÉ

Technicien en éducation spécialisée

Personne qui, de façon immédiate, assure l'éducation et la rééducation des usagers en milieu institutionnel ou externe selon les programmes d'intervention établis en collaboration avec l'équipe de professionnels en place, en vue de la réadaptation de l'individu et/ou de sa réinsertion dans la société.

Elle applique des techniques d'éducation en utilisant les actes de la vie quotidienne, en organisant, coordonnant et animant les activités prévues au programme, pour assurer l'apprentissage et l'acquisition d'attitudes et de comportements adéquats.

Elle observe et analyse le comportement des usagers, participe à l'évaluation de leurs besoins et de leurs capacités et note leur évolution en rédigeant les documents appropriés. Elle fournit la programmation de ses activités.

Conditions particulières :

- Plus d'un secteur d'un ex-établissement, si nécessaire.

Selon votre intérêt, vous pourriez travailler avec diverses clientèles : Déficience intellectuelle, Trouble du spectre de l'autisme, déficience physique, Jeunesse, Personnes âgées.

Exigences : (classe O1)

- Doit détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation spécialisée ou techniques d'intervention en délinquance d'une école reconnue par le ministère compétent.
- Cette classe comprend aussi les personnes qui détiennent un certificat d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée ou rééducation institutionnelle.

NOMENCLATURE

Technicien en travail social

Personne qui exerce des activités à caractère social selon les techniques propres à sa profession.

Doit détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de travail social d'une école reconnue par le ministère compétent.

Cet emploi comprend également les personnes qui détiennent un certificat d'études collégiales en techniques de travail social ou en techniques d'assistance sociale.

PROFIL RECHERCHÉ

Technicien en travail social

Le Technicien en assistance sociale exerce des activités à caractère social selon les techniques propres à sa profession. Il collabore à l'évaluation de l'ensemble des besoins des usagers et participe à l'élaboration des plans d'intervention. Il voit à la poursuite des objectifs thérapeutiques déterminés au plan d'intervention. Oriente les usagers vers les différentes ressources susceptibles de répondre à ses besoins. Participe et collabore aux activités de formation, aux rencontres d'équipe et aux différents projets.

Possibilité d'intégrer différents secteurs tels que :

- Jeunesse (volet CLSC ou volet Protection de la jeunesse application des mesures)
- Personnes âgées (soutien à la personne en perte d'autonomie ou soutien à domicile)
- Déficience intellectuelle, Trouble du spectre de l'autisme – Troubles graves de comportement
- Santé mentale adulte, dépendance et toxicomanie
- Déficience physique et réadaptation physique

Liens et Bibliographie

- L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) (2018), « Mieux comprendre les travailleuses et travailleurs sociaux en protection de l'enfance : Constatations du sondage pancanadien et des interviews avec les experts », 118 p.
- Association des centres jeunesse du Québec (2014), « Mémoire de l'Association des centres jeunesse du Québec dans le cadre des consultations du gouvernement du Québec sur le projet de loi 10 », 43 p.
- Jacques Boucher et Christian Jetté (1995), « Développement du syndicalisme en travail social au Québec au cours des années 60 et 70 », Les pratiques sociales des années 60 et 70, volume 8, numéro 2, 105-121.
- Georges Tarabulsy et collab. (2019), Programmes de prévention et de développement de l'enfant : 50 ans d'expérimentation, Presses de l'Université du Québec, 393 p.
- Projet de loi n° 21, Loi modifiant le Code de professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, 1^{ère} session, 39^e législature, 2009.
- Coprésidents de la Table d'analyse de la situation des techniciens œuvrant dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines (2011), « Les techniciens en travail social, les techniciens spécialisés et les techniciens en intervention en délinquance : des alliées indispensables », 156 p.
- Josée Grenier et Mélanie Bourque (2014), « L'évolution des services sociaux du réseau de la santé et des services sociaux du Québec : La NGP ou le démantèlement progressif des services sociaux », Université du Québec en Outaouais, 147 p.
- Annie Gusew et Ginette Berteau (2011), « Le développement professionnel d'intervenants sociaux assignés à des services d'accueil ou de court terme en contexte d'urgence ou de crise : Rapport de recherche », Université du Québec à Montréal, 111 p.
- Claude Larivière (2018), « La loi 10 : une restructuration majeure sous l'emprise du ministre Barrette préparée par la réforme Couillard », Les services sociaux à l'ère managériale, sous la direction de Josée Grenier et Mélanie Bourque, Presses de l'Université Laval, p. 35-58.

- Mélanie Larouche (2019), Tous pour la protection des enfants, <http://www.contact.ulaval.ca/article_magazine/tous-pour-la-protection-des-enfants/>.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2017), « Vers une meilleure intégration des services pour les jeunes en difficulté et leur famille – Orientations ministérielles relatives au programme-services destiné aux jeunes en difficulté 2017-2022 », Québec, La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, 74 p.
- Office des professions du Québec (2012), « Le projet de loi 21 : Des compétences professionnelles partagées en santé mentale et en relations humaines et la personne au premier plan : Guide explicatif », Québec, L'Office des professions du Québec, 94 p.
- Ordre des psychologues du Québec (2020), Qu'est-ce qu'une pratique illégale et une usurpation de titre?, <<https://www.ordrepsy.qc.ca/qu-est-ce-qu-une-pratique-illegale->>.
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2018), « Le référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de psychoéducatrice ou psychoéducateur au Québec », Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, 116 p.
- Ordre des psychologues du Québec, « Mémoire de l'Ordre des psychologues du Québec présenté à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse », 19 décembre 2019, pièce P-192, CSDEPJ, 24 p.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, « Un rendez-vous incontournable », 26 mai 2020, pièce P-314, CSDEPJ, 33 p.
- Ordre professionnel des criminologues du Québec, « Mémoire de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec », décembre 2019, pièce P-146, CSDEPJ, 24 p.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2009), « La pratique professionnelle des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux en protection de la jeunesse », 28 p.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2012), « Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux », 34 p.
- Ordre professionnel des criminologues du Québec (2017), « Le référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de criminologue au Québec », Ordre professionnel des criminologues du Québec, 110 p.
- Ordre professionnel des sexologues du Québec (2021), Activités réservées et partagées, <<https://opsq.org/le-sexologue/activites-reservees-et-partagees/>>.
- Julien Prud'homme (2007), « Pratiques cliniques, aspirations professionnelles et politiques de la santé. Histoires des professions paramédicales au Québec, 1940-2005 », Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 534 p.
- Réseau universitaire intégré jeunesse (2014), « Atelier sur la vision d'un continuum intégré de formations et moyens de l'actualiser : synthèse », 2^e colloque du RUIJ sur la modernisation des pratiques : Une vision à intégrer, une voie à tracer, 5 p.



ANNEXE 15

DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES – PDRH EN LIEN AVEC LA FORMATION CONTINUE

Cette annexe porte sur la formation offerte sur trois années depuis 2015 (début, mi-parcours et dernière année) dans les services de première et deuxième ligne et dans les secteurs psychosociaux et de réadaptation. Les plans de développement des ressources humaines (PDRH) des directions du programme jeunesse (DPJe) et de la protection de la jeunesse (DPJ) ont été étudiés afin d'évaluer la formation offerte en cours d'emploi.

Cette analyse cherchera à répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que les intervenants ont la formation, les compétences, l'encadrement et les connaissances requises pour rendre une intervention de qualité?
- Quelles sont les meilleures approches d'interventions et pratiques cliniques en 2019, tant en première ligne qu'au niveau des services spécialisés, compte tenu de l'évolution des besoins et des profils des jeunes et des besoins des familles?
- Est-ce que la modélisation de la formation académique, pratique et continue est adéquate?
- Est-il reconnu que la pratique en protection de la jeunesse et auprès des jeunes et de leur famille en première ligne est une pratique spécialisée?
- Est-ce que l'interaction entre les milieux de pratique, le milieu académique et les ordres professionnels est adéquate pour permettre l'intégration des nouvelles connaissances dans les pratiques?

Documents analysés et leurs limites

Les PDRH ont été demandés à tous les CISSS-CIUSSS du Québec pour les années 2014-2015 à 2019-2020. Les documents de 16 CISSS-CIUSSS ont été analysés. Certains établissements n'ont rien envoyé tandis que, pour d'autres, certains plans étaient manquants sur une année. D'autres ont fait parvenir des tableaux « Excel » pour tous les titres d'emploi (infirmière, préposé, etc.) et d'autres encore ont soumis des bilans seulement. Certains établissements ont envoyé le profil de formation individuel de chaque intervenant sans toutefois spécifier le secteur d'activité de l'employé. Dans les PDRH de la DPJe, il a été par moment difficile de départager les formations s'adressant aux intervenants qui œuvrent à l'Application des mesures (AM/LPJ) de ceux œuvrant dans les services de première ligne Jeunes en difficulté (JED) et *Loi sur les services de santé et les services sociaux (art. 231, LSSSS)*. La disparité des documents soumis a donc représenté un défi dans l'analyse et la compilation de l'information¹.

1. Les PDRH fournis par les 16 CISSS-CIUSSS ont été versés en preuve sous la cote P-421

Contexte légal

Conformément à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (art. 231, LSSSS)* « Tout établissement public ou privé conventionné doit se doter, avec la participation de ses employés et, le cas échéant, des syndicats dont ils sont membres, d'un plan d'action triennal pour la planification de la main-d'œuvre et le développement du personnel. Ce plan d'action est communiqué à tout le personnel et transmis à l'agence.

Ce plan contient des mesures relatives à l'accueil des employés, à leur motivation, leur valorisation, le maintien de leur compétence en tenant compte des responsabilités confiées au conseil multidisciplinaire et, le cas échéant, au conseil des infirmières et infirmiers, leur évaluation, leur perfectionnement, leur mobilité, la préparation de leur relève et l'orientation de leur carrière.

Ce plan doit être évalué et mis à jour annuellement avec la participation des employés de l'établissement et, le cas échéant, des syndicats dont ils sont membres ».

¹ Loi sur la protection de la jeunesse.

Objectif du PDRH

« Le PDRH est un levier vers l'atteinte de l'objectif d'amélioration continue des services offerts. En effet, ce document structure les actions ressources humaines (RH) qui seront mises de l'avant en lien avec quatre (4) axes spécifiques.

La mise en œuvre des actions prévues au PDRH permettra de mieux répondre aux besoins et aux attentes du personnel, tout en contribuant à la performance de l'établissement par l'amélioration constante de la qualité et de l'efficacité des services spécialisés dispensés.

Le PDRH vise à s'assurer que les employés actuels et futurs adoptent des attitudes et comportements qui correspondent à notre objectif de mettre l'expérience humaine au cœur des actions. »²

Exigences « formation continue »

Les différents ordres professionnels exigent un nombre d'heures de formation continue annuellement pour leurs membres. Les disciplines du travail social et de la criminologie demandent 30 heures de formation en 2 ans. La psychoéducation exige 40 heures pour la même période. De son côté, la psychologie exige 90 heures en cinq ans. Certains ordres veulent que les formations soient accréditées par eux, mais ce n'est pas la majorité. Il n'y a qu'en psychologie que les formations doivent être réalisées en lien avec le domaine d'activité dans lequel le psychologue exerce.

Différents règlements dans le *Code des professions* existent pour les disciplines professionnelles. Celui de posséder un comité de la formation en est un. Le règlement exige que les membres proviennent des universités, du ministère l'Enseignement supérieur et de l'Ordre professionnel visé.

Un autre règlement concerne la formation continue obligatoire. Ainsi, l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec - OTSTCFQ possède un comité de formation et un comité de formation continue.

Rigueur du PDRH (diversifié en fonction des problématiques, des professions, des clientèles, des besoins)

Les documents mettent en lumière une variété et une diversité de formations identifiées, prévues ou données pour les intervenants des différentes professions œuvrant à la DPJ ou à la DPJe (TS, ARH, éducateur, TAS, psychoéducateur, psychologue). Pour la grande majorité des établissements on retrouve, de façon récurrente, les formations informatiques nécessaires à la tenue de dossier : PIJ, I-CLSC et SSP (obligatoire à la Réception et aux Traitement des Signalements (RTS) et l'Évaluation depuis plusieurs années).

Il est difficile de départager, dans certains PDRH, les formations prévues de celles réellement offertes puisque le document n'en fait pas toujours mention. En effet, dans certains documents on parle de besoins identifiés sans toutefois savoir si ce besoin a été répondu par la formation prévue.

Plusieurs formations sont annulées ou reportées. Les activités du PDRH incluent des frais de scolarité, l'achat de matériel, des colloques, congrès, programmes d'orientation aux nouveaux employés, activités de sensibilisation ou d'intégration. Plusieurs formations sont données mais pour un petit bassin de personnes (moins de 5) et, pour certaines, plus de 400 personnes en bénéficieront (PL 99, lavage de mains, etc.).

Formation clinique

Plusieurs formations sont établies par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et imposent donc aux établissements l'obligation de réaliser certaines formations. De façon unanime, les établissements ont offert dans l'année 2018-2019, la formation sur les modifications à la Loi sur la protection de la jeunesse (PL-99). Depuis

2 Définition de l'objectif extrait du PDRH du CIUSSS de l'Estrie

2016, la formation Omega est donnée dans la majorité des CISSS-/CIUSSS, et ce, tant aux intervenants psychosociaux qu'aux éducateurs œuvrant en 1^e ligne et en 2^e ligne. Depuis 2015, la majorité des établissements offrent la formation en lien avec l'intervention auprès de la personne suicidaire aux intervenants de la DPJ et de la DPJe.

Liens et Bibliographie

- Georges Tarabulsy et collab. (2019), « Programmes de prévention et de développement de l'enfant 50 ans d'expérimentation », Presses de l'université du Québec, collection d'enfance, 344 p.
- Projet de loi 21, Loi modifiant le Code de professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, première session, 39^e législature 2009.
- Annie Gusew et Ginette Berteau (2011), « Le développement professionnel d'intervenants sociaux assignés à des services d'accueil ou de court terme en contexte d'urgence et de crise », Université du Québec à Montréal, 111p.
- Mélanie Larouche, (2019), « Tous pour la protection des enfants », Magazine Contact, Université Laval, <http://www.contact.ulaval.ca/article_magazine/tous-pour-la-protection-des-enfants/>Ministère de la Santé et des Services sociaux (2017), « Vers une meilleure intégration des services pour les jeunes en difficulté et leur famille : Orientations ministérielles relatives au programme-services destiné aux jeunes en difficulté 2017-2022 », Québec, Gouvernement du Québec, 80 p.
- Office des professions du Québec (comité de rédaction avec membres des ordres professionnels représentés) (2013), « Guide explicatif, Le projet de loi 21 : Des compétences professionnelles partagées en santé mentale et en relations humaines : la personne au premier plan », 87 p.
- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2018), « Le référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de psychoéducatrice ou psychoéducateur au Québec », 124 p.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2009), « La pratique professionnelle des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux en protection de la jeunesse », 28 p.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2020), « Un rendez-vous incontournable : Mémoire de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec », 90 p.
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2012), « Référentiel de compétences des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux. », 34 p.
- Ordre professionnel des criminologues du Québec (2017), « Le référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession de criminologue au Québec », 110 p.
- Réseau universitaire intégré jeunesse (2014), « 2^e colloque sur la modernisation des pratiques : Une vision à intégrer, une voie à tracer », 5 p.



INSTAURER UNE SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE POUR NOS ENFANTS ET NOS JEUNES

ANNEXES DU RAPPORT DE LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS
ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE
AVRIL 2021